

DE  
**LA STÉRILITÉ**  
CHEZ LA FEMME

ET DE SON TRAITEMENT PARTICULIÈREMENT PAR L'ÉLECTRICITÉ  
ET LES BAINS DE MER,

PAR

**D. De Jumné,**

DOCTEUR EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE A OSTENDE.

« Chaque découverte n'est qu'un pas vers quelque  
chose de plus élevé dans le cours mystérieux  
des choses. »

A. DE HERBOLDT. — COSMOS.



ANVERS. — OSTENDE.

MAX KORNIKER, Libraire de la  
cour de Prusse.

BRUXELLES. — GAND.

E. DECQ, rue de la Madeleine,  
H. HOSTE, rue des Champs.

1855.

1855 = 1855

## PRÉFACE.

D'après la fable, Vénus aphrodite est née de la mer.

Est-ce pour ce motif que tant de femmes viennent demander la fécondité à l'élément salé?

Quoi qu'il en soit, il est certain que beaucoup y trouvent la réalisation d'un vœu ardemment formé. D'autres, moins heureuses, accusent d'impuissance le remède dans lequel elles avaient placé tout leur espoir; et cependant ont-elles fait ce qu'il fallait? Ont-elles suivi les prescriptions de l'art et de la science en cette circonstance?

Toutefois, hâtons-nous de le dire, personne jusqu'ici, du moins que nous sachions, n'a essayé d'établir les règles d'une médication méthodique par les bains de mer dans les cas d'infécondité. Personne n'a songé à combiner cette médication avec l'électricité, ce grand excitant de la vie.

En publiant notre travail, nous ne faisons que reprendre une tentative faite l'année dernière et à laquelle on peut appliquer la phrase du *Cosmos* qui nous a servi d'épigraphe : « Chaque découverte n'est qu'un pas vers quelque chose de plus élevé dans le cours mystérieux des choses. » Nous avons la ferme conviction que l'application de l'électricité aux bains de mer fut une tentative sérieuse : comme telle, nous devons la poursuivre.

Si les deux agents, chacun de leur côté, sont si utiles, combien ne le seront-ils pas réunis : et se prêtant un mutuel appui ?

Quels plus puissants moyens de réveiller les organes sexuels de leur torpeur et de rendre à l'organe utérin le degré d'innervation dont il a besoin pour concevoir ?

Mais ne devançons pas les faits.

Notre publication étant destinée à tomber dans un grand nombre de mains, nous tâcherons de mettre dans l'exposé des faits la réserve nécessaire pour ces sortes de sujets.

Le public d'élite auquel nous nous adressons, comprendra la difficulté de notre tâche et nous pardonnera les détails dans lesquels nous avons été forcé d'entrer. Toutefois, les personnes susceptibles, celles surtout qui n'y ont pas un intérêt direct, feront bien de s'arrêter à cette préface.

Ostende, Juillet 1855.

## I.

### DES ORGANES GÉNÉRATEURS.

Dans tout sujet, il faut une exposition. — Il s'agit de non-fécondation ; force nous est donc de dire ce que c'est que la fécondation et comment elle s'opère, seul moyen de faire comprendre comment elle n'a pas lieu.

### ORGANES SEXUELS DES VÉGÉTAUX.

L'acte de la fécondation présente le plus de simplicité dans les végétaux : c'est là seulement qu'il est saisissable, non dans son essence (car qui connaît l'essence des choses?), mais dans son mécanisme.

Les organes sexuels des végétaux se produisent sous un gracieux et délicat emblème — une fleur.

L'organe femelle ou le *pistil*, qui se cache dans une élégante corolle, se compose d'un ovaire, contenant le fruit, d'un *style* et d'un *stigmat*. L'organe mâle est l'*étamine*, qui se compose, à son tour, du *filet* et de l'*anthère*, espèce de tête ou de gland, le plus souvent coloré en jaune.

#### ORGANES SEXUELS DES ANIMAUX MAMMIFÈRES.

Examinons maintenant l'appareil générateur dans les animaux.

Ici encore il y a des organes mâles et femelles.

Nous ne parlons pas de la génération spontanée, ou de la négation des sexes, admise par quelques naturalistes. — Il y a des animaux tellement petits qu'il faut le microscope pour les découvrir, et qu'on nomme *Infusoires*. — Mais pour eux aussi il n'est pas certain qu'il n'y ait pas de germe; un œuf. — Il est constant que lorsque toute possibilité d'existence a été détruite pour ce dernier, il ne s'opère pas de reproduction.

L'expérience suivante le démontre : On fait bouillir de la viande et de l'eau dans une cornue dont l'ouverture est ensuite fermée par un bouchon percée à son centre d'un tuyau qui laisse pénétrer un courant d'air dans lequel on a détruit tout organisme en le faisant passer préalablement à travers un

tube ardent de métal ou dans de l'acide sulfurique. La composition de l'air reste la même, mais il ne contient plus aucun germe. — La viande se décompose, se putréfie, et jamais il ne s'y produit de trace d'infusoires ou de cryptogames. — Si au contraire on admet de l'air ordinaire, des moisissures et des infusoires s'y montrent en peu d'heures (Gluge — *Physiologie — Encyclopédie populaire*, ouvrage publié sous le patronage de Sa Majesté Léopold I, Roi des Belges.)

Ainsi, la loi posée par Harvey « Tout animal est produit par un œuf » n'a pas encore rencontré d'exception constatée.

Chez les animaux supérieurs (il ne peut être question ici que d'eux) les organes générateurs sont les mêmes que dans les végétaux : pour la femelle, un ovaire et un style et stigmate qui représentent ici l'utérus et les trompes; — pour le mâle, une verge ou filet, et l'anthère représenté par les organes sécrétant la semence ou les testicules.

Les ovaires sont placés dans le ventre et sont formés par un amas de petites cellules dans lesquelles les œufs restent renfermés jusqu'au moment de leur évolution.

Ces œufs, dont on peut se faire une idée par l'œuf de la poule, ont à peine  $\frac{1}{10}$ <sup>e</sup> de ligne de diamètre. Ils sont formés par une membrane transparente, mais assez dense, nommée *membrane vitel-*

*line*, et une matière pâle ou jaunâtre. — Dans un point de sa circonférence se trouve une petite vésicule  $1/150^e$  de ligne (il s'agit ici comme on voit d'infiniment petits, mais ce qui est petit croîtra.)

Il faut entendre par œuf, le jaune proprement dit; le blanc ainsi que la coque ne constituent que des couches adventives dont l'œuf s'enveloppe pendant son passage à travers l'oviducte ou canal de la ponte.

Si nous cherchons la signification de ces parties, nous trouvons que la vésicule est la partie principale; c'est elle qui renferme le *germe*, sous forme de petites cellules, rudiments des parties ou organes dont l'être devra être constitué. Le jaune est la substance nutritive du germe qui finit par l'absorber complètement, comme on le voit dans la couvaison, chez la poule.

La trompe ou l'oviducte est un canal se terminant à une de ses extrémités en entonnoir, muni de franges érectiles destinées à embrasser l'ovaire au moment où l'œuf s'en détache, afin qu'il ne tombe point dans le ventre. Par son autre extrémité, ce canal l'insère dans la poche musculuse où se fera la couvaison. — Il y a donc cette différence entre l'oiseau et le mammifère, que le premier couve à l'extérieur, tandis que le dernier couve à l'intérieur son fruit jusqu'à sa maturité, c'est-à-dire jusqu'à la parturition.



Le canal par lequel les organes sexuels communiquent au dehors, constitue le vagin. Il présente à son entrée des duplicatures ou membranes auxquelles une idée poétique a fait donner le nom de *Nymphes*. — Au fond de ce repli se trouve l'organe excitateur, espèce de verge rudimentaire, nommé *clitoris*. Voilà pour la femelle. — Du côté du mâle, nous avons d'abord à considérer les testicules constitués par les canaux séminifères, bizarre pelotonnement où se forme la liqueur séminale. — Celle-ci contient des animalcules ou *spermatozoïdes* qui sont l'indice de l'aptitude à procréer. — Ces animalcules se montrent à la puberté et disparaissent en général à la vieillesse. — Les maladies ou les excès les font disparaître bien avant cette époque.

Inutile, pensons-nous de nous étendre sur l'appareil générateur externe.

#### ORGANES SEXUELS DE LA FEMME.

Ce que nous venons de dire nous dispense d'entrer dans de longs développements sur les organes sexuels de la femme. Ces organes ne diffèrent de ceux de la femelle des mammifères que par leur

perfection. Ici se retrouve la fleur végétale, avec sa corolle et ses pétales; l'ovaire avec ses ovules, l'oviducte, l'utérus et son canal externe ou le vagin.

Toutes ces parties ont la même organisation et la même signification, c'est-à-dire que leurs usages sont les mêmes. La différence entre les végétaux et les animaux, c'est que chez les premiers les organes sexuels sont externes, tandis que chez les seconds ils sont internes. Le fruit ou le germe, plus délicat que celui des végétaux, se trouve ainsi mieux protégé.

---

## II.

### DE LA FÉCONDATION.

Les végétaux nous ont servi de type pour les organes générateurs ; de même ils expliquent la génération. A peine la fleur a-t-elle ouvert son calice, que des émanations odorantes s'échappent de son sein. Une espèce d'érection s'empare des organes sexuels ; le pistil et les étamines s'attirent et le pollen est déposé sur le stigmate d'où, par des canaux invisibles, il s'insinue dans l'ovaire pour féconder le germe ou le fruit. Comment cela a-t-il lieu ? C'est le secret de la nature.

Chez les animaux, la génération ne se passe pas

autrement : la liqueur séminale portée sur le stigmate utérin est absorbée et chemine, à travers la trompe, jusqu'à l'ovaire, où elle se répand et va également féconder l'ovule. Quel est le rôle du mâle et de la femelle? Nous ne voulons pas nous perdre dans le dédale des hypothèses; rappelons seulement que des deux côtés doit exister la *force procréatrice*, que les organes doivent être sains et bien conformes; — que si le sperme du mâle doit contenir des animalcules vivaces, l'ovaire de la femelle doit présenter des ovules susceptibles d'évolution. — Le résultat est connu, le reste ne doit guère nous inquiéter.

Disons maintenant que dans l'espèce humaine il y a quelque chose de plus que chez les animaux : La fonction procréatrice n'est pas seulement un brutal instinct, c'est un sentiment profond, infini, où deux êtres, deux intelligences se confondent dans un commun sacrifice. C'est une portion de leur vie qui va se fixer sur un autre être; mais dire comment cela a lieu, est impossible; c'est le secret de Dieu.

Dès que l'œuf s'échappe de l'ovaire, il est pris par la trompe ou l'oviducte qui le porte dans l'utérus, sur les cils vibratiles dont il est garni à l'intérieur.

Si l'on veut se faire une idée de ce mode de cheminement, on n'a qu'à saupoudrer la langue d'une grenouille d'une poudre colorée. On voit que les grains sont soulevés pour disparaître au fond de la bouche. Ce sont les cils vibratiles, dont la langue est hérissée, qui se les transmettent les uns aux autres. Le même phénomène a lieu dans les trompes.

Longtemps avant d'avoir été démontrés matériellement, les œufs des mammifères et des oiseaux avaient été admis par induction. MM. Prévost et Dumas aperçurent les premiers les œufs des mammifères, cependant ils n'eurent encore aucune certitude à cet égard. En 1827, Purkinje découvrit chez les oiseaux, la vésicule à laquelle il a donné son nom. Baer la rencontra ensuite dans d'autres animaux vertébrés. Enfin, en 1854, Coste, Valentin, Bernhard prouvèrent que la vésicule de Purkinje ou l'œuf se trouve dans les cellules ovariennes chez tous les mammifères.

Carus et Wagner mirent hors de doute l'existence des œufs proprement dits dans l'espèce humaine. Ces œufs furent démontrés sur les ovaires d'une jeune fille morte 18 mois après sa naissance. De même que chez les ovipares, l'évolution ovarienne a lieu progressivement, de sorte que l'un œuf est déjà développé lorsque les autres n'existent encore qu'en germe. Ce n'est ordinairement qu'au bout d'un certain nombre d'années après la naissance que les ovaires de la femme contiennent non seulement les germes de la génération future, mais les matériaux nécessaires à leur nutrition. Ce n'est qu'à cette époque que la femme possède en elle toutes les conditions nécessaires à la reproduction; jusque là, elle n'a vécu que pour elle.

On ne sait pas combien de temps il faut à l'œuf pour arriver dans l'utérus, c'est-à-dire qu'on ignore l'époque précise de la fécondation. On suppose que

ce parcours est de deux à trois semaines chez la femme.

C'est par la rencontre de la liqueur séminale et de l'œuf que s'opère la fécondation, c'est-à-dire que le germe devient apte à se développer : jusque-là il n'a vécu que d'une vie latente. Cet acte s'accomplit probablement aussi bien dans la trompe qu'à l'ovaire, et, si la théorie de la ponte se confirme, dans l'utérus lui-même.

Tout est mystère, dit le professeur Gluge, dans les premiers phénomènes qui se passent dans l'œuf par le contact du sperme, qui donne l'impulsion à cette transformation si merveilleuse d'un peu d'albumine et de graisse en un être organisé, doué de facultés intellectuelles. Les recherches sur les animaux nous ont seulement appris que les spermatozoaires entrent dans l'intérieur de l'œuf, où l'on peut supposer que leur substance contribue à la formation de l'embryon.

Ceci rappelle l'opinion des premiers micrographes, (Leuwenhoeck, par exemple), qui crurent voir et figurèrent dans les spermatozoaires de petits hommes en miniature.

Au milieu des incertitudes qui pèsent sur la fonction de la génération, quelques faits restent acquis à la science; il est vrai que ce sont presque des banalités. Sans la projection de la liqueur séminale dans la matrice, aucune fécondation ne peut avoir lieu. Les

expériences de Haller, sur des animaux (des lapines), ont prouvé qu'il suffit de fermer cet organe pour rendre la fécondation impossible.

#### DES CAUSES DE LA NON-FÉCONDATION.

Il semblerait, d'après ce que nous venons de dire, que la fécondation est à peu près infaillible; mais il est loin d'en être toujours ainsi. Des causes nombreuses, les unes saisissables, les autres insaisissables, viennent y mettre obstacle.

#### DE LA PUBERTÉ ET DE LA MENSTRUATION.

Disons d'abord que la fécondation n'est possible qu'à partir de la puberté. Cette époque varie d'après les climats et présente de nombreuses exceptions dans les mêmes pays, subordonnée qu'elle est à des conditions individuelles.

La puberté, c'est l'établissement des règles. Dans les pays chauds, cet écoulement se montre plus tôt que dans les pays froids. En Arabie, la menstruation a lieu vers dix ans; en Italie, en Espagne, à douze; dans le midi de la France, à quatorze; à Smyrne, à

la Jamaïque on voit des mères de douze ans. Une décrépitude précoce est la suite d'une menstruation prématurée. Dans les villes, la puberté a lieu plus tôt que dans les campagnes; dans les centres manufacturiers, au milieu de l'atmosphère chaude et corrompue des ateliers, les ouvrières sont d'une précocité effrayante. M. le prof. Guislain cite l'exemple d'une jeune fille menstruée à huit ans.

Ce n'est qu'exceptionnellement que les femmes conçoivent sans avoir jamais été réglées. Cela se comprend, puisqu'une des conditions pour la fécondation c'est que l'œuf grossisse : or, c'est vers l'époque de la menstruation qu'un afflux considérable de sang a lieu vers les organes internes de la génération; les vésicules ou du moins celle qui est le plus près de la maturité se soulève : la membrane qui la recouvre se ramollit, et est prête à se rompre; peut être même se rompt elle et l'œuf s'échappe-t-il, car on a trouvé sur des ovaires de jeunes filles vierges, des cicatrices, signes de la présence d'œufs qui s'en sont détachés.

Il est avéré que les œufs se détachent spontanément chez les mammifères comme chez les autres animaux, à l'époque de la chaleur. On a trouvé des œufs dans les oviductes des chiennes et des lapines dont on avait fermé la



matrice par une opération, pour la rendre inaccessible au fluide fécondant du mâle. — La femme étant menstruée chaque mois elle est apte à concevoir en toute saison. La nature a voulu la privilégier sous ce rapport. On connaît la réplique un peu cynique du jardinier Antonio, dans les Noces de Figaro. — « Boire quand on n'a pas soif et faire l'amour en toute saison, voilà ce qui nous distingue des autres bêtes. »

De tout temps on a admis l'influence de la lune sur la menstruation. On a même voulu étendre cette influence au sexe de l'enfant à naître ; c'est l'opinion d'un savant professeur de Liège dont un autre professeur, M. Hubert de Louvain, a fait spirituellement justice. Si la lune avait réellement de l'influence sur la menstruation, il faudrait admettre la pleine lune comme l'époque la plus favorable à un rapprochement fécondant. Or, on sait que ces approches sont plus efficaces à la fin de la menstruation, la matrice étant alors encore dans son état d'orgasme. Ajoutez à cela que l'œuf s'étant détaché de l'ovaire pour s'engager dans la trompe, le fluide fécondant n'a que la moitié du chemin à faire.

Haller, Maygrier, Desormeaux etc., ont trouvé que le retour du flux cataménial coïncide, en général, avec le mois solaire, d'où la dénomination de *Mois*.

Les opinions sont encore partagées sur la durée de chaque écoulement qui est généralement invariable pour une femme bien portante. 3 à 4 jours semblent être le terme moyen ; d'après A. Paré, il dure 4 à 5 jours chez les femmes les mieux portantes ; il n'y a donc par le fait que 24 à 26 jours entre les retours : ainsi une femme réglée 30 ans , aurait 1500 jours de menstrues , si l'écoulement durait 4 jours , et 1800 s'il était de 5. Les erreurs les plus ridicules ont été débitées sur le sang des règles. Moïse a déclaré les femmes , à cette époque, impures. Hippocrate a apprécié mieux le phénomène , en comparant le sang menstruel à celui des victimes offertes aux dieux : c'est, en quelque sorte, une offrande à la fécondité. Il ne saurait en effet y avoir rien de délétère dans un sang destiné à la conception et à fournir plus tard les matériaux du lait. Toutefois la femme menstruée doit s'astreindre à de grands soins de propreté. Le sang en étant retenu, se décompose et acquiert des propriétés nuisibles. Swediaur a rapporté des observations de blennorrhagies contractées avec des femmes réglées. Dans l'intérêt de leur maternité , les femmes ne sauraient donc prendre trop de précaution à cet égard , puisque , comme nous l'avons dit , c'est sur

la fin du flux menstruel qu'elles ont le plus de chances de devenir enceintes.

Nous ferons encore une remarque sur la quantité de sang perdu à chaque écoulement. Elle varie le plus généralement de 4 à 5 onces, mais elle est plus forte pour les femmes de la ville que pour celles de la campagne, circonstance qui rend compte des erreurs dans lesquelles sont tombés, relativement à l'âge critique, la plupart des écrivains qui ont plutôt observé dans les villes. — La plus grande abondance des menstrues fait que leur cessation est plus dangereuse. La quantité de sang évacué varie suivant les époques de l'année: ainsi les femmes perdent plus au printemps; aussi l'ardeur amoureuse est la plus forte en cette saison et le nombre des conceptions est plus grand que dans les autres périodes de l'année. On remarque que les femmes voluptueuses ont des règles plus abondantes que celles qui sont froides. — L'aménorrhée (absence des règles) enlève habituellement la faculté de devenir mère. Cependant, comme nous l'avons dit, il existe quelques rares exceptions à cette règle, mais elles ne sont pas suffisantes pour détruire cette vérité que la menstruation est une conséquence nécessaire de l'organisation de la femme,

qu'elle est le signe, comme la mesure de sa santé, et que sa régularité est le plus sûr garant de l'aptitude de concevoir. Les règles ont pour effet d'exciter les organes génitaux; ce résultat est facile à constater chez les animaux par le flux mucoso-sanguin que l'on observe chez les femelles à l'époque de la chaleur.

— La menstruation est encore destinée à prévenir un changement trop brusque dans l'économie durant la gestation, de manière qu'il se trouve un aliment tout prêt pour la nutrition du nouvel être, soit pendant la vie intra-utérine, soit pendant la lactation. Aussi une femme menstruée pendant sa grossesse met-elle au monde des enfants plus faibles, non que le sang cataménial suffise seul à la nourriture du fœtus vers la fin de la gestation, car on peut évaluer à 27, et tout au plus à 45 onces la quantité de sang qui se perd pendant les neuf mois, mais on ne saurait nier que c'est un puissant moyen pour établir l'équilibre. (Pétrequin. — *Recherches sur la menstruation*; Paris, 1835.)

Au rapport d'Hippocrate, les femmes Scythes, obligées de partager les fatigues des hommes, n'étaient que peu menstruées et également peu aptes à la génération. Ce ne sont pas les femmes robustes qui sont le plus copieusement réglées; généralement la menstruation

est beaucoup plus abondante chez les femmes nerveuses et impressionnables. — Les femmes lymphatiques perdent quelquefois beaucoup à chaque époque. Les constitutions lymphatico-nerveuses, qui prédominent dans les villes, sont celles qui se prêtent le plus à la conception. — Les femmes d'un embonpoint considérable sont peu réglées et également peu fécondes. — Bichat a déjà fait observer que les poules que l'on engraisse perdent la faculté de pondre. — On sait que la castration dispose à l'embonpoint.

Nous devons encore combattre quelques opinions erronées qui ont eu cours un instant dans la science. Ainsi, on a cru pouvoir compter parmi les causes des scrofules les conceptions pendant le temps des crises menstruelles. Les enfants conçus à cette époque, a-t-on dit, apportent en naissant, un vice inhérent à leur être et dont le développement doit se faire tôt ou tard. Cette opinion, émise au XVII<sup>e</sup> siècle, a été soutenue par quelques médecins de nos jours : ainsi M. Lepelletier assure avoir connu deux enfants, l'un âgé de six ans, scrofuleux et rachitique, l'autre âgé de trois ans, érouelleux dont la maladie ne pouvait être rapportée qu'à cette circonstance, les parents de l'un et l'autre étant d'une bonne constitution. — Mais

ces faits sont-ils bien concluants? Le rachitisme, les écrouelles, peuvent être aussi bien acquis qu'héritaires; mais qui peut dire que, dans les exemples cités, les parents n'aient été, dans la maladie de leurs enfants pour une part autre que celle qu'ils ont invoquée. En fait de scrofule et de rachitisme, les parents se font volontiers illusion.

La menstruation se compose de deux phénomènes, dont l'évacuation sanguine est évidemment le moins important. Le principal est la congestion des organes génitaux internes, tendant à soulever l'œuf et à favoriser son détachement. L'hémorrhagie menstruelle n'est que la terminaison de la congestion utéro-ovarienne, phénomène principal et son but. D'après cela, on peut conclure qu'il y a des rapports intimes entre la menstruation et la reproduction, cette dernière n'est même possible qu'endéans les jours qui précèdent ou suivent immédiatement l'évacuation. Hippocrate conseille le rapport sexuel aux époques des règles et surtout à leur fin. Boerhave fait également remarquer que les femmes deviennent généralement enceintes après les règles. Fernel, consulté par Henri II sur les moyens de combattre la stérilité de la Reine, proposa le remède d'Hippocrate. Ce conseil réussit parfaitement; après 11 ans de mariage,

Catherine de Médicis devint mère et combla les vœux de la France.

Voici quelques conclusions qui résument ce que nous savons relativement à la menstruation et la conception.

1° L'union des sexes peut être féconde immédiatement avant les règles, mais alors on doit supposer que l'œuf était déjà au point de maturité qui permet la fécondation lors de l'arrivée du liquide séminal à l'ovaire (Bisschoff).

2° L'œuf peut encore être susceptible de fécondation quelque temps après sa sortie de l'ovaire, ce qui probablement n'a lieu que pendant plusieurs jours. (Id.)

3° Le liquide séminal peut conserver sa force fécondante pendant quelque temps dans les organes féminins, du moins est-il certain que les spermatozoaires s'y meuvent pendant assez longtemps. (Id.)

4° Il se pourrait que par suite de l'excitation de rapports sexuels répétés, un œuf parvint à sa maturité avant le temps des menstrues et qu'ainsi il fut fécondé.

5° Les époques de chaleur offrent la plus grande analogie, sous le rapport anatomique, avec les époques menstruelles de la femme. Toutes les deux

coïncident avec le plus haut degré de développement d'un ou plusieurs follicules ovariens et se terminent par leur rupture et l'expulsion de l'œuf dans une véritable ponte. Elles ont aussi pour caractère commun une congestion plus ou moins forte de l'utérus, du vagin et des organes sexuels externes. (Raciborski.)

6° Les époques menstruelles, de même que les époques de chaleur, sont étroitement liées à la reproduction de l'espèce. (Id.)

7° La tuméfaction des follicules de l'ovaire et leur saillie sur leur surface sont une condition indispensable de la fécondation des œufs. (Id.)

8° L'orgasme qui accompagne le rapport des sexes, peut suffire par lui-même pour provoquer la saillie des follicules, sans qu'elle ait été préparée d'avance par les impulsions instinctives de la nature. Seulement comme cette disposition ne s'effectue que plus ou moins longtemps après ce rapport, il en résulte que la conception se trouve ainsi retardée et qu'elle est loin d'être aussi certaine que lorsque le rapport a lieu, les follicules étant déjà tuméfiés et saillants, comme cela se voit aux époques de chaleur et aux approches des époques menstruelles. (Id.)



9<sup>o</sup> Sous le rapport de la facilité de reproduction, la femme occupe une place intermédiaire entre les femelles à époque de chaleur et celles qui sont pour ainsi dire toujours capables de reproduire sans aucune préparation préalable de la nature et uniquement par suite de l'orgasme excité par l'acte même. Elle se rapproche cependant davantage de la première catégorie, les recherches statistiques ayant prouvé que sur 100 femmes on en trouve tout au plus  $\frac{6}{7}$  qui deviennent enceintes à la suite des rapports sexuels éloignés des époques des règles, tandis que chez la plupart des femmes la conception date évidemment des unions au moment de l'évacuation cataméniale, ou quelques jours avant ou après les époques. (Id.)

En résumé, on peut poser comme fait, que la femme conçoit plus vite pendant l'époque des règles.

Des approches trop fréquentes sont nuisibles à la fécondation.

Après chaque approche la femme qui désire concevoir doit rester couchée quelque temps et surtout éviter de se laver à l'eau froide immédiatement après le rapport sexuel, parce que celle-ci détermine une constriction qui peut empêcher l'absorption du sperme.

Elle se servira d'eau tiède.

L'âge critique ou de retour est l'époque où les règles cessent et où la femme n'est plus apte à concevoir. A cet égard aussi il y a de nombreuses exceptions. Dans nos climats, c'est d'ordinaire vers 45 ans. On cite l'exemple d'une femme devenue itérativement mère à 48 ans. On a constaté des termes plus éloignés encore et l'Histoire-Sainte nous apprend que Sara donna son premier enfant à Abraham vers l'âge de quatre vingts ans. Mais la longévité humaine était alors plus considérable qu'aujourd'hui.

#### CAUSES DE STÉRILITÉ.

Les causes de stérilité, avons-nous dit, sont les unes insaisissables, les autres saisissables. Les premières sont ou morales ou physiques.

##### a. CAUSES MORALES.

Ces causes résultent des conditions mêmes de la conjonction. L'influence du moral sur le physique ne saurait être niée et Cabanis en y consacrant son

immortel ouvrage, n'a fait que sanctionner des faits qui étaient déjà reçus dans le domaine des idées. Cette influence n'est nulle part plus prochaine que dans les rapports des sexes. L'antipathie et la sympathie ne sont pas de vains rêves de cerveaux romanesques, et les parents en prenant sur eux la responsabilité du choix des époux, ne devraient pas le perdre de vue. — La contrainte morale peut devenir une cause de non-fécondation, par la froideur que la femme oppose à l'homme pour lequel elle a de la répugnance. — Une disposition d'esprit, pareille à celle décrite par une femme dont la France regrette la perte récente, n'est pas propre à favoriser la maternité.

Pourquoi troubler mes jours dans leur plus belle année,  
Ma mère, en m'imposant un douloureux lien :  
Union de hasard, d'avance profanée,  
Où le cœur n'est pour rien ?

La fortune, à votre âge, est un bonheur peut-être ;  
Mais au mien, ses faveurs sont des biens superflus :  
Dans nos jeux innocens ses dons feraient-ils naître  
Un sourire de plus ?

. . . . .

La raison, dites-vous, veut que l'on me marie,  
Mais si j'éune, faut-il m'immoler à sa loi ?  
Dieu me dit d'espérer.... Ah ! pour l'âme qui prie  
La raison, c'est la foi !

Pourquoi me repousser de votre aile avant l'heure.  
Mon front comme autrefois est timide et serein.  
Je suis heureuse ici, ma mère ; quand je pleure,  
Ce n'est pas de chagrin.

.....

Je ne sais quel instinct me fait chérir la vie,  
Quel parfum d'avenir me présage un beau sort,  
Me dit : Tu connaîtras la gloire sans envie,  
Et l'amour sans remords.

.....

Celui qui doit m'aimer, celui que j'aime existe ;  
Invisible pour vous, il enchante mes yeux,  
Il m'apparaît charmant, à ma vie il assiste,  
Comme un esprit des cieux !

.....

Ce rêve de mon cœur n'est pas une chimère ;  
Il viendra..... loin de lui n'entraînez pas mes pas,  
Gardez moi près de vous..... Oh ! laissez moi ma mère,  
L'attendre dans tes bras !

(*La Canne de Balzac.*)

M<sup>me</sup> DE GIRARDIN.

Le mariage est une chose morale et sainte ; il  
ne prospère qu'à ce prix : les mariages d'argent sont

rarement heureux et peu féconds. La preuve que ce n'est pas la fréquence de l'acte qui le fructifie, c'est que la femme prostituée est le plus souvent inféconde.

#### *b.* CAUSES PHYSIQUES.

Les causes insaisissables d'un ordre purement physique sont moins absolues que celles de l'ordre moral et on le conçoit.

Ainsi, d'abord, des disproportions d'âge. Sait-on au juste à quel moment un homme voit ses spermatozoaires disparaître ou perdre leur faculté fécondante? Il est des jeunes femmes qui épousent des vieillards et en ont beaucoup d'enfants. Mais ces derniers en souffrent, car la nature n'abdique jamais ses droits. Au point de vue de l'égoïsme, on comprend ces mariages tardifs, mais le vieillard ne devrait pas se marier dans le but d'avoir de la progéniture, car il s'expose à procréer des êtres malingres et chétifs. — La difformité physique n'est pas une cause d'infécondité quand elle ne se rattache point à la laideur morale ou n'entraîne point avec elle des répugnances morales.

Victor Hugo a fait de son Quasimodo un type

de difformité, mais pourquoi le misérable bossu inspire-t-il si peu de pitié? c'est que sa laideur morale dépasse encore sa laideur physique. Du reste on sait que l'érotisme des bossus marche d'ordinaire de pair avec un caractère vicieux.

Que du côté de la femme la difformité n'est pas une cause d'infécondité, cela est prouvé par les nombreuses rachitiques qui deviennent mères, et plutôt au ciel qu'il en fut autrement! car elles payent souvent de leur vie ce besoin inné chez la femme.

Les constitutions également ne font pas obstacle, puisque lymphatiques, sanguines, nerveuses ou bilieuses, toutes conçoivent. On peut cependant affirmer, en thèse générale, que les tempéraments flasques sont plus féconds que les tempéraments secs; sous ce rapport il y a de grandes différences dans le nord et le midi. La Hollande, aux brumes presque permanentes, se distingue par la fécondité de ses femmes.

Certaines maladies empêchent la conception. La sagacité du médecin parvient quelquefois à découvrir de quel côté vient l'obstacle, mais souvent aussi ses recherches sont vaines.

Nous avons fait cesser l'infécondité dont un ménage était affligé, en soumettant le mari et la femme à un régime dépurateur.

C. CAUSES PHYSIQUES SAISSABLES D'INFÉCONDITÉ.

1° *Positions vicieuses de la matrice.*

La matrice est suspendue dans le bassin de manière que son axe forme avec celui des parties externes un angle ouvert en avant. Il suffit d'une inclinaison vicieuse, soit directe, soit latérale, pour que la fécondation ne puisse avoir lieu.

Le professeur Ranieri Cartoni, de Pise, a fait de ces obstacles à la conception une étude spéciale, qu'il a consignée dans un ouvrage ayant pour titre : *Recherches pratiques sur la Stérilité*. Ses données sont trop importantes pour ne pas trouver place ici.

Les inclinaisons latérales de la matrice m'ont paru peu communes comme causes de stérilité; aucune des femmes qui m'ont présenté cette disposition n'avait été inféconde, seulement la plus fertile n'était pas allée au-delà de trois grossesses.

Je n'ai trouvé qu'un seul cas de rétroversion ou de renversement de la matrice en arrière. La dame qui offrait cette particularité n'avait pu devenir qu'une seule fois enceinte en huit ans de mariage.

J'ai rencontré, nombre de fois, l'antéversion de la matrice, dans laquelle son fond bascule en avant, tandis que le col touche à la concavité du sacrum. J'ai constaté que la plupart de ces femmes n'avaient été grosses qu'une seule fois.

Or, il est remarquable que, dans la première classe (inclinai-sons latérales) aucune femme n'ait été longtemps sans concevoir; tandis que dans la seconde (rétroversion), la dame qui n'avait pu devenir mère en huit ans de mariage, ne tarda pas à le devenir bientôt après, en suivant les conseils que je lui donnai : toutes circonstances très probantes pour démon-trer l'influence des positions vicieuses de l'utérus sur le phé-nomène de la fécondation.

C'est un fait irrécusable d'observation que, même après une grossesse, l'utérus ne revient jamais précisément à ses conditions primitives, même après les grossesses et les accou-chements les plus heureux. Il augmente d'ordinaire de volume et de poids, ce qui ajouté au relâchement consécutif des parois abdominales, sollicite à une chute et à un déplacement, soit latéral, soit antéro-postérieur. — Il y a alors une mobilité sensible dans l'organe.

Le remède à cet état vicieux consiste à ramener l'utérus dans sa direction normale, par une position que le médecin indiquera. Il nous a suffi d'attirer l'attention sur ce point, afin de faire voir, que dans beaucoup de circonstances, au lieu de s'épuiser en vœux et en efforts stériles, mieux vaut s'adresser à la science qui dira ce qu'il faut faire.

Nous pourrions citer un grand nombre de cas où nos conseils ont été suivis d'un plein succès.



Les positions vicieuses de l'utérus sont souvent la suite d'inflammations contractées dans les accouchements précédents. Quelquefois elles dépendent d'un engorgement du corps de l'organe; dans ces cas encore des soins bien entendus peuvent faire disparaître l'obstacle.

2<sup>o</sup> *Anomalies ou monstruosité des parties sexuelles.*

Parmi ces anomalies, il en est qui font obstacle à la fécondation, mais que l'art ou certaines manœuvres peuvent lever; d'autres, au contraire, rendent la fonction impossible, parce qu'elles portent sur les organes fondamentaux.

Parmi les premières, se rangent l'hypertrophie ou le développement anormal des parties externes : inutile, pensons-nous, de redire ici l'histoire de Sapho et ses désespoirs amoureux?

*Faux hermaphrodisme.*

Parmi les monstruosité proprement dites, il faut ranger en première ligne le faux hermaphrodisme.

L'imagination des anciens avait rêvé des êtres à la fois homme et femme ; mais la science est venue dissiper cette illusion. L'hermaphrodisme vrai ne se rencontre qu'au bas de l'échelle des êtres. — Parmi ces derniers, les uns sont hermaphrodites suffisants, c'est-à-dire, pouvant se suffire à eux-mêmes, les autres sont insuffisants, c'est-à-dire, que deux individus exercent une copulation réciproque. Les moules, les huîtres représentent les premiers ; les limaces, les seconds. — Dans l'espèce humaine, il n'y a ni moules, ni huîtres, ni limaces (physiquement parlant ; moralement c'est autre chose). L'hermaphrodisme y est toujours faux, insuffisant. — La cause de ces anomalies, c'est qu'au début de la formation des êtres, les sexes ne sont pas encore distincts. — On dirait que la nature est incertaine sur ce qu'elle va faire. — Les organes sexuels ont alors la même conformation. Cet état, en persistant après la naissance peut donner lieu à de singulières méprises. On a vu des individus mâles passer pour fille jusqu'à l'époque de la puberté et même plus tard encore. Dans ces cas, les bourses, divisées sur la ligne médiane, simulent les grandes lèvres, d'autant plus que dans ces cas les testicules, d'ordinaire, sont restés dans le ventre. — J'ai oui l'histoire d'une jeune fille qui se trouva tout-à-coup être

un beau garçon en franchissant un fossé ; les organes mâles entraînés par la secousse, avaient fait leur apparition au jour. On peut se demander si l'histoire d'Achille élevé chez les filles de Palamède, ne renferme pas une circonstance analogue. Les journaux allemands ont donné, dans le temps, la relation d'un individu dont le sexe véritable ne fut reconnu qu'à l'âge de 24 ans.

Pour éviter des méprises de ce genre, toujours fâcheuses, il faut que l'enfant soit soigneusement examiné, à la naissance, par un homme de l'art.

#### ABSENCE DE VAGIN.

Nous reproduisons ici une observation fort curieuse que nous avons publiée il y a quelques années dans le *Gazette Médicale de Paris*. Elle donnera une idée de la bizarrerie des anomalies que les parties sexuelles peuvent offrir.

*Observation d'absence de vagin, avec imperforation de la matrice.*

Observation. — Il y a quelques jours, je fus consulté pour une femme d'une trentaine d'années,

mariée depuis huit mois ; pendant tout ce temps l'acte conjugal n'avait pu s'accomplir.

Les époux désespérés de cet état de choses, se décidèrent à consulter un homme de l'art, afin de savoir à quoi tenait l'obstacle. Ce fut à moi qu'ils s'adressèrent. — La femme est bien conformée, d'une constitution sèche et nerveuse. Cheveux et yeux noirs, peau blanche, les organes sexuels et les seins bien développés. — Elle m'avoua avoir éprouvé de fréquents entraînements vers l'homme, mais que la crainte d'avoir des enfants l'avait empêchée d'accéder à ce désir. Elle ignorait du reste l'état de ses organes sexuels. L'inspection des parties me fit reconnaître que le périnée avait sa grandeur ordinaire. En écartant les parties, je ne trouvai qu'un méat de la grandeur d'une plume à écrire : J'essayai inutilement d'y engager le petit doigt. La sonde ayant été introduite, les urines s'écoulèrent aussitôt. Comme il y avait du sang derrière le méat, par suite d'une espèce de suintement menstruel, je jugeai convenable de le débrider en divisant le sphincter du côté du périnée. Le sang put ainsi sortir sous forme de petit caillots. Désirant mieux m'éclairer sur l'état des parties, j'y introduisis avec précaution le doigt. Je pus constater ainsi qu'il

n'y avait point de vagin, mais seulement une espèce de cloaque au fond duquel on sentait la saillie du col de la matrice. Celle-ci était couverte par la paroi du cul-de-sac; du moins il me fut impossible d'y trouver la moindre ouverture. Dans cet état, je dus me borner à cette exploration et avertir les époux de l'impossibilité d'accomplir les devoirs conjugaux. Mais ceux-ci ne tinrent pas compte de mes recommandations. Le résultat de ces rapports fut que presque immédiatement après, la femme fut frappée d'incontinence d'urine. Les époux vinrent me trouver de nouveau, me priant de porter remède à cette infirmité. Le méat était considérablement agrandi et comme éraillé. Il me fut facile d'y pénétrer avec le doigt et de là dans la vessie. Le spéculum, que je pus introduire cette fois, me permit de reconnaître le fond du cul-de-sac, communiquant en haut avec la vessie par une ouverture munie d'un éperon, débris du col déchiré et offrant dans son fond le col de la matrice imperforé.

J'avertis le mari de l'impossibilité de remédier à ce vice de conformation, et l'engageai à ne plus voir sa femme de peur d'augmenter l'incontinence des urines. Peut-être que le col en se resserrant rendra-t-il cette infirmité moins considérable. Peut-être

aussi y aura-t-il lieu plus tard à tenter une opération plastique, du genre de celles de M. Jobert de Lamballe, pour les fistules uréthro-vaginales.

L'observation qu'on vient de lire est importante tant sous le rapport physiologique que pathologique. A l'égard du premier, elle confirme ce que les organographes nous apprennent concernant la formation des organes génito-urinaires et l'existence primitive d'un sinus uro-génital commun. On voit ici se réaliser le grand principe de l'unité de composition et celui de l'arrêt de développement, comme cause de la plupart des monstruosité observées chez l'homme. Quand à la pathologie, notre observation fait voir que, dans des cas semblables, il y aura à examiner avant tout où s'ouvrent les uretères, les tentatives que l'on pourrait faire pour remédier à l'imperforation de l'utérus et rendre cet organe apte à la conception, étant subordonnées à cette circonstance. Ainsi, avant tout, l'on doit sonder. Si l'algalie introduit dans la vessie, amène aussitôt des urines, c'est un signe que leurs conduits s'ouvrent dans cette poche, et il faudra s'abstenir de toute opération, de peur d'amener l'incontinence des urines. Il faudra surtout s'abstenir de moyens dilatants et défendre sévèrement le rapport sexuel. Malheureusement il est

à craindre que cette prescription n'arrive trop tard, car, pour autant qu'on peut en juger par mon observation, les femmes affligées d'une absence de vagin sont d'un tempérament très érotique. On dirait que l'intensité des désirs est en raison de l'impossibilité de les satisfaire. Que si les conduits des uretères ont une embouchure séparée, on pourra tenter la cure de l'atrésie de l'utérus par une opération analogue à celle de l'atrésie du rectum, c'est-à-dire, en perforant, au moyen d'un trois-quarts, le fond du cul-de-sac et en pénétrant dans le col de l'organe, qu'on dilatera au moyen de l'éponge préparée ou d'autres agents spongieux. — Nous ne cachons pas toutefois, que, dans l'intérêt de la dignité humaine, mieux vaut écarter ces femmes des rapports sexuels que de les y convier en rendant l'accomplissement de cet acte moins pénible.

#### ABSENCE DE LA MATRICE ET DU VAGIN.

On lit dans les *Annales de la Société de médecine de Gand* l'observation d'une absence complète du vagin chez une jeune fille bien constituée, dont la mort est venue révéler la singulière disposition

de l'appareil générateur externe. Cette observation communiquée par M. le professeur Burggraeve, de l'Université de Gand, est remarquable sous le rapport des détails. On y voit l'utérus, sans communication au dehors, ayant des trompes et des ovaires volumineux. Il n'existait qu'un seul méat vulvaire, large, muni d'un sphincter et s'ouvrant dans une vaste poche, laquelle a dû servir à des rapports sexuels. C'était la vessie, adossée directement au rectum, de manière qu'il n'y avait qu'une cloison sans aucun intermédiaire. Les uretères, au lieu de s'insérer à la base de la vessie, se prolongeaient jusque contre le méat vulvaire, en arrière duquel ils s'ouvraient par des embouchures ayant chacune un sphincter propre.

A partir de ce point, ces canaux formaient, par leur dilatation, des espèces de poches faisant office de réservoirs. Les urines n'avaient pas ainsi à passer dans la vessie, disposition qui rappelle la vessie de quelques tortues marines, et qui a permis à la fille de se livrer à des rapports sexuels sans être frappée d'incontinence d'urine.



DE LA STÉRILITÉ PRODUITE PAR LES MALADIES DES  
PARTIES SEXUELLES.

Ces maladies, qui sont celles de l'ovaire, de la matrice, de la membrane muqueuse qui tapisse cette cavité, celle du vagin, peuvent donner lieu à la stérilité.

Jetons un coup-d'œil sur ces différentes altérations.

La matrice peut être atteinte d'inflammation franche : c'est la métrite. Cette maladie peut passer à l'état chronique, avec engorgement et induration : elle peut être ulcéreuse et granulée. La matrice peut encore offrir la dégénérescence cancéreuse, des végétations, des polypes, des déplacements, etc.

Toutes ces affections, depuis le simple engorgement, jusqu'à la lésion la plus avancée, doivent être considérées comme causes d'infécondité.

L'ovaire peut être atteint d'inflammation. C'est l'ovarite ou l'oophorite.

Cette inflammation aussi, est aiguë ou chronique ; elle se termine souvent par induration et alors l'ovaire est de fait impropre à la fécondation. La dégénérescence peut être également sa terminaison, et alors son

volume devient considérable, à tel point qu'il simule une grossesse. Ces divers états sont cause de stérilité. Les différentes altérations des trompes utérines et des ligaments larges peuvent, à leur tour, être cause de stérilité. Le catharre de la muqueuse utérine, la leucorrhée ou fleurs blanches, sont également une grande cause d'infécondité.

La leucorrhée est aiguë ou chronique. Le catharre utérin et la leucorrhée sont des maladies qui nuisent beaucoup à la santé de la femme, tout en amenant la stérilité, et demandent une grande attention du médecin. La leucorrhée, proprement dite, est l'écoulement provenant du vagin; elle est virulente ou non. Des probabilités seules en font établir le diagnostic.

Une trop grande sensibilité des parties externes devient parfois cause d'infécondité, en mettant obstacle à l'accomplissement de l'acte conjugal.

Nous avons eu dans notre pratique un cas de ce genre. C'était une véritable névrose des parties sexuelles, un spasme violent, une sorte d'épilepsie. — Nous avons fini par en avoir raison au moyen d'un traitement convenablement dirigé. La femme a conçu depuis.

Il y a peu de maladies indépendantes de celles des organes de la génération, qui mettent obstacle à la

fécondation. Il en est même qui rendent parfois la femme à peu près nymphomane. Les phthisiques, par exemple. Ces femmes conçoivent très vite.

#### LÉSIONS ACCIDENTELLES PRODUISANT LA STÉRILITÉ.

On peut ici généraliser : Toute affection chirurgicale ayant laissé les parties dans un état anormal, doit être considérée comme cause d'infécondité.

.C'est ainsi que l'occlusion de la vulve peut résulter d'une adhérence des grandes lèvres à la suite d'une contusion de ces parties. Cette occlusion peut être complète ou laisser l'ouverture du vagin trop étroite pour permettre encore l'accomplissement de l'acte conjugal.

#### TRAITEMENT DE LA STÉRILITÉ.

Le traitement de la stérilité a été pendant longtemps le domaine de l'empirisme et du charlatanisme.

On aurait peine à croire aujourd'hui les extravagances auxquelles un désir aussi légitime que celui de perpétuer sa race, a pu donner lieu, les exploitations dont il a été l'objet.

On connaît le fameux docteur Graham et son *Lit céleste*. Ce lit avait, disait son possesseur, la merveilleuse propriété de faire renaître sans cesse les forces de ceux qui s'y couchaient et surtout d'exalter à souhait la faculté procréatrice. — A la suite d'une déconfiture du docteur, le lit céleste fut vendu à l'encan par pièces détachées, et l'on découvrit que tout le secret consistait en une réunion d'émanations électriques, de stimulations exercées sur les organes des sens, de vapeurs odoriférantes, des sons de l'harmonica. La force vitale pouvait être surexcitée un instant, mais elle retombait ensuite dans un épuisement plus considérable. (Hufeland. *Macrobiotique*.)

Parmi les moyens employés par le Dr Graham, il y en avait que la science ne désavoue pas aujourd'hui, l'électricité, par exemple ; mais ces moyens étaient employés plutôt dans un but de lucre que d'utilité réelle pour les malades, voilà pourquoi ils sont tombés dans l'oubli.

On conçoit que le traitement de la stérilité n'est pas absolu : il doit varier nécessairement, d'après les causes qui la produisent.

Nous nous hâtons de dire que la fonction génératrice n'a pas été l'objet d'une surveillance assez

sévère. Toute confiance à son sujet paraît presque une infraction à la pudeur et au mystère dont la nature l'a entourée; c'est tout au plus si le médecin reçoit à cet égard des demi-aveux, la plupart du temps insuffisants pour fixer son opinion.

D'après l'exposé des causes de l'infécondité, on peut comprendre que les moyens à y opposer sont divers. Tantôt ils sont du ressort de l'hygiène, tantôt de celui de la médecine ou de la chirurgie. Mais encore faut-il que les intéressés ne cachent rien au médecin, et que tous les moyens d'investigation lui soient permis. Avec lui, il ne doit pas y avoir de fausse honte, d'autant moins que la plupart du temps il s'agit de circonstances indépendantes de la volonté.

Le premier soin à prendre consiste donc à s'assurer si l'appareil est dans un état normal, si rien n'est dérangé ni dans ses rapports, ni dans sa conformation, ni dans sa direction. A cet égard nous devons répéter ce que nous avons dit à l'article des vices de conformation: c'est qu'il serait utile que cet examen eût lieu à la naissance de l'enfant, afin que s'il y a des mesures à prendre, on les prenne immédiatement; surtout afin d'éviter plus tard des méprises fâcheuses, qui compromettent la position des deux époux. Nous n'avons plus à revenir sur

les moyens à employer dans les différents cas qui sont du domaine de la médecine ou de la chirurgie, les ayant suffisamment indiqués ; il nous reste seulement à étudier ceux où les bains de mer et l'électricité peuvent être particulièrement utiles. Mais avant nous avons à traiter la question des aphrodisiaques.

#### APHRODISIAQUES.

On a donné ce nom à une classe de médicaments considérés comme propres à accroître la faculté génératrice et à la ranimer lorsqu'elle est plus ou moins abolie.

Peut-on, doit-on provoquer les désirs vénériens ?

Que penser d'un médecin qui se prêterait à la demande d'un vieillard ou d'un libertin pour donner à leurs organes une lueur de virilité ?

Admettons que l'impuissance soit due à d'autres causes que la débauche, eh bien ! dans cette circonstance encore le médecin doit être extrêmement circonspect. Les médicaments dit aphrodisiaques sont des excitants extrêmement énergiques, quelques uns même s'attaquent à la trame des tissus. Ils rubéfient, ils excoriant, ils enlèvent la peau pour

provoquer un reste de sensibilité. Tels sont surtout les cantharides dont on faisait autrefois un déplorable abus. Le véritable aphrodisiaque est une bonne hygiène; c'est d'éviter les excès nuisibles; c'est de demander à la sobriété une vigueur que ne donnent qu'artificiellement les excitants servis sur la table du riche. Le peuple a-t-il besoin de truffes, de champignons pour féconder sa couche? Les chairs, surtout celle de certains poissons, passent pour aphrodisiaques, autre chose est cependant d'exciter la passion et d'accomplir l'acte dans un but légitime.

S'il est une fonction qui exige de la modération, c'est, sans aucun doute, celle de la génération. Un régime trop substantiel, loin d'y concourir, y met obstacle.

Nous concluons en disant que les seules règles qu'on puisse appliquer aux organes génitaux sont celles des autres organes, soit pour exciter leur action languissante, soit pour modérer une énergie anormale. Toute la théorie de la médication aphrodisiaque se réduit à ces deux points :

1<sup>o</sup> Le repos des organes génitaux pour ceux chez qui l'abus en a produit l'affaiblissement.

2<sup>o</sup> L'usage des excitants généraux, tant alimentaires que médicamenteux, pour ceux chez qui l'ana-

phrodisie ne connaît pas la cause précédente. Un air pur, une nourriture saine, une vie active, l'éloignement des idées lascives, voilà les véritables stimulants hygiéniques de la fonction.

Les anciens ont préconisé comme aphrodisiaque, le sel : cet agent rentrant dans la diététique (régime) est en effet fort utile. L'acte de la génération entraîne une certaine dépense de soude et de chlorure de sodium. Il faut en conclure que l'usage du sel exerce de l'influence sur les facultés génératrices; c'est là, du moins, une opinion fort ancienne.

Plutarque, en effet, place dans les Symposiaques, à la dixième question, une dissertation sur le sel, où on lit les passages suivants, assez curieux pour que nous les rapportions ici dans le vieux et cru langage d'Amyot.

« Florus nous demanda un jour que nous soupions en son logis, qui sont ceulx que l'on appelle en commun proverbe, *autour du sel et du cumin*. Apollophane le grammairien qui estait en la compagnie, soult la question tout sur le champ, car ceulx, dit-il, qui nous sont si amis et si familiers, qu'ils soupent de sel et de cumin sont désignés par ce proverbe.

« Mais nous demandions d'avantage, dont procédoit que l'on honoroit tant le sel, parce que Homère dit tout ouvertement : *Il respandit du sel divin dessus* (Iliad. IX). Et Platon dit que le corps du sel par les lois humaines est très sacré et saint,



et augmenta encore la doute, que les prebstres des OEgyptiens qui sont chastes et qui vivent saintement, s'abstiennent de tout sel, de sorte qu'ils ne mangent pas de porc sallé, car s'il est saint et divin, pourquoi l'avaient-ils en abomination ?

« Florus donc nous pria de laisser là les façons de faire des OEgyptiens et de dire quelque chose des Grecs sur ce subject. Et adoneq, je dis, que les OEgyptiens mesmes n'estoient point en cela contraires aux Grecs, car la sainteté de chasteté défend l'usage de faire des enfants, le rire et le boire vin et plusieurs autres choses semblables, qu'autrement sont choses bonnes et ne point à rejeter, ainsi quant au sel, ceulx qui veulent mener une vie sainte et impollue s'en abstiennent à l'adventure, parce qu'il provoque par sa chaleur ceulx qui en usent à luxure, et à se mesler avec les femmes, ainsi comme quelques-uns pensent et si vraysemblable qu'ils s'en abstiennent comme d'une trop délicate viande : car l'on peult dire, que c'est la saulse et l'assaisonnement de toutes les autres viandes. Et pourtant il y en a qui l'appellent les *grâces*, pour ce qu'il rend ce qui est nécessaire pour notre nourriture, doux et agréable.....

« En c'est endroit ayant finis mon propos, Philinus prenant la parole : Et ce qui est génératif et a puissance d'engendrer, dit-il, ne te semble il pas estre divin, attendu que l'on estime que Dieu est la principe et l'origine de toutes choses. J'advois qu'il estait ainsi. Et l'on tient que le sel aide et sert beaucoup à la génération, comme toy mesme en as fait mention en parlant des prebstres œgyptiens et ceulx qui nourrissent des chiennes pour en faire race, quand il vient qu'elles ne deviennent pas chaudes, ils excitent et reveillent leur vertu génératrice qui est endormie, tant par autres viandes chaudes, qui par leur faire manger des chairs salées et confites en saumure : et les vaisseaux et navires où l'on mène du sel, produisent une multitude innumérable de souris, parce que quelques uns tiennent que les femelles engrossissent sous la con-

jonction du masle, quand elle ont lesché du sel. Mais il est plus vraysemblable que la saleure imprime quelque demangeaison es parties naturelles des animaux, et les provoque par ce moyen à se joindre le masle et la femelle et s'assembler ensemble. C'est pourquoi, à mon avis, nous appelons la beauté d'une femme salée et assaisonnée de sel, qui n'est point fade ni morne, ains accompagnée de grâce vive et émouvante ! C'est aussi pourquoi, à mon avis, les poètes appellent Venus Aligénée, c'est-à-dire engendrée de la mer, donnant par cela ouvertement à entendre la vertu génératrice du sel. »

Ailleurs, dans les *Causes naturelles*, Plutarque, en réponse à cette question : « Pourquoi est-ce que les bergers baillent du sel à leurs moutons ? » donne pour l'une des raisons : « Il pourroit estre aussi qu'ils le font pour les rendre plus enclins et plus habiles à engendrer : car les masles et les femelles en deviennent plus chauds, et en appellent plus à s'assembler; car les chiennes mesmes deviennent plus tôt chaudes, quand elles ont mangé quelque saleure et les batteaux où l'on porte le sel, pour la mesme raison, produisent plus de souris, d'autant qu'elles se meslent plus souvent ensemble » (Amyot, Tom. XIX.)

Si Plutarque parlait ainsi à l'apogée de la civilisation romaine, Bernard Palissy tenait le même langage quatorze siècles plus tard, à l'époque de la Renaissance, en mettant dans la bouche de *Practique ces* mots significatifs : « Le sel entretient l'amitié entre

le masle et la femelle. Et si aide à la génération de toutes choses animées et végétatives. » (*Discours admirables*. Ed. de M. Cap , p. 260.)

« Il est extrêmement intéressant , dit M. Barral , dans sa *Statistique agricole*, de voir vérifier par l'expérience directe et comparative les assertions d'une tradition aussi ancienne et aussi constante. Voici ce qu'on lit à cet égard dans le troisième Mémoire de M. Boussingault sur l'influence du sel sur le développement du bétail.

« Si le sel ajouté à la ration a eu un effet peu prononcé sur la croissance du bétail , il paraît avoir exercé une action favorable sur l'aspect et sur les qualités des animaux. Au bout de cinq mois d'expériences , des lots d'animaux soumis à l'usage du sel , ne présentaient pas encore de différence bien marquée dans leur aspect ; ce fut dans le courant d'avril que cette différence commença à devenir manifeste , même pour un œil peu exercé. Il y avait alors six mois qu'un autre lot soumis au régime non salé ne recevait pas de sel. Chez les animaux des deux lots , le maniement indiquait bien une peau fine , moelleuse , s'étirant et se détachant des côtes ; mais le poil terne et rebroussé sur les taureaux ne recevant pas de sel avec leurs aliments , était luisant

et lisse sur les taureaux de l'autre lot. A mesure que l'expérience se prolongeait, ces caractères devinrent plus tranchés : ainsi au commencement d'octobre, le premier lot, après avoir été privé de sel pendant une année, présentait un poil ébouriffé, laissant apercevoir çà et là des places où la peau se trouvait entièrement à nu. Les taureaux du lot recevant du sel, conservaient au contraire l'aspect des animaux de l'étable: leur vivacité, et les *fréquens indices du besoin de saillir* qu'ils manifestaient, contrastaient avec l'allure lente et la froideur de tempérament qu'on remarquait chez le lot ne recevant pas de sel. » (*Ann. de Chim. et de Phys.* 3<sup>e</sup> Série T. XXII.)

Il n'est pas nécessaire, pensons-nous, de conclure ; chacun le fera de soi-même et l'intéressé mieux que tout autre. Nous ferons seulement une remarque relativement à la beauté salée du Sexe *qui n'est point fade ni morne*, comme dit Plutarque. Ces paroles s'appliquent à merveille aux femmes du littoral maritime.

Là se font remarquer ces riches carnations qu'on chercherait vainement ailleurs. Là se trouvent ces constitutions sanguines, indice d'un sang vif constamment vivifié par l'air de la mer.

Nous nous estimons heureux de nous être rencontré avec l'auteur de la Nouvelle Macrobiotique,

ou l'Art de prolonger la vie de M. le Dr Burg-graeve, livre qui devrait être dans la poche de tout le monde. Le système macrobiotique du professeur de Gand, repose en grande partie sur l'emploi du sel; et en effet quel conservateur plus absolu de tout ce qui a vie? Comprend-on ce que deviendrait le monde sans ces trésors enfouis par la main de la Providence dans le sol, ou suspendus dans l'eau de la mer? Non-seulement le sel resserre, tonifie la fibre organique, mais il agit sur la composition des humeurs, puisque toutes ces dernières ont besoin de renfermer une certaine quantité de sel pour agir ou pour pouvoir être assimilées. C'est le sel qui maintient vivants ces corps albuminiformes dont la mer fourmille: les polypes, les crustacés, les poissons; c'est lui qui en constitue l'immense fécondité, idée heureusement rendue par la fable de la naissance de Vénus, la Mère des amours, la Procréatrice universelle. On lit dans un feuilleton du journal *La Presse*, une délicieuse anecdote de Méry, où il est question d'une marchande de sel, laquelle s'étant insensiblement saturée de sa marchandise, était arrivée à un âge patriarcal et ne paraissait pas disposée encore à quitter la partie. Méry constate que le sel avait agi non-seulement sur le corps, mais sur

l'esprit de cette nonagénaire qui mettait dans ses répliques et ses remarques un sel tout-à-fait attiqué. C'est ce qu'on cherche si souvent en vain chez beaucoup de nos modernes Démosthènes. Leurs discours sont d'indigestes tartines manquant de sel et de bien d'autres choses. Plaisanterie à part, on comprend qu'un système basé sur le sel soit efficace. Ce que le professeur de Gand entend, c'est nous conserver, non comme une daube, mais dans toute notre puissance d'action. Il veut qu'on use de la vie, mais défend qu'on en abuse. Nous recommandons à tous ceux qui sont arrivés à l'âge de retour, ces conseils si vrais, concernant le régime, c'est-à-dire, le grand art de se conduire.

« L'heure du second âge viril a sonné et l'homme faisant retour sur lui-même, comme s'il voulait recommencer la vie, se croit apte à de nouvelles amours. Malheur à lui, s'il cède à ce mirage de la virilité au déclin. Il y a quelques mois, on le voyait marcher la tête haute; sa voix avait l'éclat du commandement; il était capable de grandes décisions; aujourd'hui, ses genoux ploient sous lui, son œil est sans feu, sa lèvre pendante, ses vêtements flottent sur son corps amaigri. Que s'est-il passé? On lui croirait des chagrins: il n'a que d'indignes faiblesses. *Si vieillesse pouvait, où*

irait cet insatiable besoin de jouir? O vous qui tenez à la position que vous vous êtes si péniblement créée, gardez-vous de ces entraînements qu'on peut pardonner au jeune homme, mais qui vous rendraient ridicules. Modérez votre régime, fuyez certaines séductions, car, comme les Sirènes de la fable, elles sont mortelles. »

Le sujet que nous traitons légitime cette citation, les fonctions sexuelles étant celles dont on abuse d'ordinaire. Le mirage dont parle le professeur de Gand, n'attire que trop ces cœurs haletants, dont la coupe du plaisir n'a pu tarir les ardeurs. Ce sont ceux là dont un moraliste a dit: *Si vieillesse pouvait!* en ajoutant: *Si jeunesse savait!*

#### UTILITÉ DES BAINS DE MER CONTRE LA STÉRILITÉ.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les effets hygiéniques des bains de mer dans les maladies de langueur ou chroniques auxquelles la femme n'est que trop exposée et auxquelles sont dues, neuf fois sur dix, son infécondité. Un grand médecin a dit que la femme est ce qu'elle est, à cause de son utérus. Cette proposition est vraie généralement parlant.

Jetons y un coup-d'œil tant physiologique que pathologique.

Jusqu'à l'époque de la puberté, les caractères sexuels sont à peine dessinés ; souvent on est tenté d'appliquer à de petites filles pétulantes l'épithète de *garçon*. Mais dès que la nature a parlé, la femme apparaît. Un nouveau soleil est venu répandre la chaleur et l'excitation vitale sur la jeune plante dont dorénavant la végétation va prendre un exubérant développement. Le fruit grossit et se couvre d'une couleur vermeille. Que cette excitation vienne à manquer, et la plante languit, s'étiole ; elle laisse retomber tristement ses feuilles, elle manque de sève pénétrante et ne portera ni fleurs ni fruits. C'est l'image de la jeune fille frappée, comme on dit, de pâles couleurs, ou de chlorose. Quel moyen plus efficace à opposer à cet état que l'air vif de la mer et ses bains si fortifiants, d'autant plus que les exercices ordonnés par l'hygiène peuvent se combiner avec eux ; que la digestion rendue plus active, souffre des aliments substantiels et même plus ou moins grossiers capables de restituer à l'économie le ton qui lui manque. Il y a ici, indépendamment de ces conditions, un argument péremptoire, *ad fœminam* : Les constitutions franchement sanguines des femmes



du littoral maritime, dont il a été question plus haut.

Voilà pour l'état physiologique ; passons à l'état morbide.

L'utérus est soumis à trop de vicissitudes pour que souvent il n'en éprouve le contre coup. Ce sont des engorgements , des inflammations , des écoulements , des végétations de son col , toutes maladies qui frappent l'organe de torpeur et d'impuissance. Traiter ces maladies d'une manière locale est chose difficile et quelquefois impossible. C'est par une forte diversion , en forçant le sang de circuler avec plus d'activité , en le portant vers la périphérie, qu'on peut arriver à dissiper ces stases utérines. Ici donc encore les bains de mer doivent être placés à la tête des agents thérapeutiques. — Les injections , les cautérisations constituent des moyens utiles sans doute, mais cependant secondaires. Nous devons ici tenir les femmes en garde contre les manipulations et les opérations intempestives ; d'une autre part, nous devons leur dire que dans les symptômes généraux qu'elles éprouvent , il y a trop de vague, trop d'incertitude pour s'en rapporter à eux seulement et, qu'avant tout, il faut *voir et toucher*. Au reste, les moyens d'investigation sont tellement perfectionnés, qu'il n'y a pas motif de s'en effrayer.

TRAITEMENT DE LA STÉRILITÉ PAR L'ÉLECTRICITÉ.

Les organes sexuels ne sont pas comme les autres organes dont une action continue entretient l'activité. Ils sont soumis à des alternatives de repos et d'activité qui doivent contribuer à donner à la fonction des caprices, des bizarreries que n'ont pas les autres fonctions. Si la surexcitation portée à l'excès peut produire ces troubles nerveux connus sous le nom d'hystérie, le calme, à son tour, comme nous l'avons déjà dit, va quelquefois jusqu'à la torpeur. Une langueur s'empare alors de l'économie entière : la femme blémit ; on sent que la lumière manque à cette plante étiolée. Et quand le moment vient de payer son tribut à l'humanité, il y a impuissance. Et cependant les organes sont en bon état ; qu'y manque-t-il : la force vitale, le ressort.

C'est dans ces cas que l'électricité, bien dirigée, méthodiquement appliquée, peut rendre les plus grands services, principalement pour réveiller l'utérus de sa torpeur.

Mais entrons dans quelques détails sur l'emploi de ce moyen et surtout sur les rapports qui existent entre l'électricité physique et l'électricité animale.

## APERÇU SUR L'ÉLECTRICITÉ ANIMALE.

L'intervention de l'électricité dans les phénomènes physiques et chimiques , commence à n'être plus un mystère. La décomposition et la recomposition des corps se rattachent évidemment à cet agent. La galvanoplastie, une des découvertes les plus intéressantes des temps modernes , rentre dans cette catégorie de phénomènes.

Il est probable que des actions de même nature se produisent dans le corps de l'homme , car lui aussi a une électricité propre. Voici ce qui le prouve : Si on plonge les doigts des deux mains dans deux vases remplis d'eau salée qui communiquent avec les deux bouts d'un galvanomètre très-sensible, il se fait une déviation de l'aiguille, déviation qui devient plus forte si on appuie les doigts contre les parois du vase. Cette électricité animale est-elle analogue à l'électricité physique? L'affirmation de ce fait semble résulter des expériences de Galvani. M. le professeur Matteucci, l'un des hommes qui se sont le plus occupés de cette question, de nos jours, a fait voir qu'une patte de grenouille attachée à son nerf et mise en communication par ce dernier avec les muscles con-

tractés d'un animal, se contracte elle-même au moment du contact. M. Dubois Raymond, par des expériences beaucoup plus nombreuses, faites avec des appareils perfectionnés, a trouvé que les contractions musculaires de l'homme donnent naissance à des courants électriques qui existent également dans les nerfs pendant tout le temps qu'ils sont aptes à exciter des contractions ou à transmettre des impressions. La contraction musculaire, quelle qu'en puisse être la cause, ne se produit pas sans un changement dans la circulation du fluide électrique. (Gluge.)

L'électricité animale, comme l'électricité physique, se développe par frottement. C'est un phénomène bien connu que des personnes changeant de linge dans l'obscurité, aperçoivent sur leur corps et sur leur chemise des étincelles électriques accompagnées de piqûre et de crépitation. Le même phénomène existe sur les animaux, notamment le cheval, le chat, le lapin, etc. Plusieurs, à l'époque de leurs amours, paraissent lumineux et électriques; il en est ainsi des vers luisants. L'exaltation de l'animal, comme chez la vipère et l'anguille de Surinam, donne également lieu à la manifestation de cette propriété. Au siècle dernier, un physicien distingué,

l'Abbé Bertholon, a fondé une théorie ingénieuse de la santé sur ses rapports avec l'électricité et les moyens de la conserver. Ses idées nous ayant frappé, nous les rapporterons ici :

Les deux électricités se combinent dans le corps humain ; l'équilibre constitue l'état de santé ; le dérangement de cet équilibre entraîne forcément la maladie. L'électricité communiquée de temps en temps, est le meilleur moyen de maintenir le corps en santé. Il faut étudier d'une manière toute particulière la production plus ou moins grande d'électricité par l'air ambiant, les aliments solides et liquides, les mouvements, le repos, le sommeil, la veille, les passions, les sécrétions et les excréments, pour en faire l'application raisonnée à l'hygiène électrique. Pour le mariage, par exemple, il faut porter une attention toute spéciale sur les qualités électriques des tempéraments des deux contractants : deux individus en qui le liquide électrique abonde, jouiront d'une santé moins parfaite que s'il y a inégalité et ceci ne s'applique pas seulement aux époux, mais aussi aux enfants qu'ils auront plus tard.

La manifestation vitale dans les organes (nous ne disons pas la vie, parce qu'évidemment il y a là quelque chose de plus que le mouvement : il y a une force qui crée, qui coordonne, qui harmonise, toutes choses que n'expliquerait point une force machinale), la manifestation vitale, disons-nous, a lieu sous l'influence d'un courant électrique. Les sensations, les mouvements, soit volontaires soit involontaires qui en sont la suite, donnent lieu à ce courant et

avons-nous dit, tant que ce courant existe, les nerfs sont aptes à transmettre les impressions et les muscles à se contracter ; au-delà, il y a mort. Des expériences très curieuses et très concluantes démontrent que lorsque la mort n'est qu'apparente, des courants artificiels peuvent rappeler les individus à la vie, comme le prouve l'observation suivante :

Un enfant, de trente-neuf jours, avait été empoisonné avec la teinture d'opium (*Laudanum*). Il fut rappelé à la vie au moyen de la respiration artificielle entretenue pendant plusieurs heures avec une batterie galvanique. (W. Bird Hérapath. — *The Lancet*, 1852.)

Ce fait est extrêmement important ; il fait voir l'immense ressource qu'on peut tirer de l'électricité dans l'asphyxie nerveuse ou par submersion. Sous ce rapport, les médecins ne sont, ni assez confiants (on confond souvent la confiance avec la crédulité), ni assez persévérants. Le galvanisme est loin d'avoir produit dans leurs mains les merveilles dont il est susceptible ; mais pour cela il faudrait s'en servir, c'est ce qu'on fait trop rarement.

Les expériences sur les décapités montrent plus clairement encore la puissance galvanique. Pendant des heures entières, malgré un abaissement très considéra-

ble de la température extérieure, bien qu'il n'y ait plus de sang dans le corps, les courants galvaniques que l'on fait passer dans les musclés ou les nerfs produisent tous les mouvements que l'on veut faire effectuer au cadavre. Ce fait, de nature à frapper vivement les imaginations, n'a pas été négligé par nos modernes romanciers. (Voir *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, de M. J. Janin).

Devons-nous parler maintenant de l'influence de l'électricité sur les organes sexuels? Cette influence, en tant que force motrice, a été démontrée dans l'accouchement.

Le Dr Frank, dans la *Neue Zeitschrift für Geburtskunde*, 1848, donne quatre observations de réussite d'accouchements dans des cas d'atonie complète de l'utérus, par l'application d'un appareil électromagnétique. Cet appareil a quelque analogie avec celui que nous proposons plus loin. Il consiste en une plaque métallique concave, humectée d'eau salée, appliquée sur la colonne lombaire et mise en communication avec le conducteur positif d'une machine électro-magnétique à rotation. — Le conducteur négatif est mis en rapport avec la matrice par un cylindre creux rempli d'eau salée, introduit dans les parties sexuelles. L'application a eu lieu pen-

dant cinq ou six minutes, dans l'intervalle des contractions. M. Simpson, en Angleterre, est l'accoucheur qui s'est le plus particulièrement occupé de l'emploi de l'électricité ou du galvanisme dans l'accouchement. Les bons effets qu'il en a recueillis se trouvent consignés dans son ouvrage : *Observations regarding the influence of galvanisme upon the action of the uterus during labour*, 1846. Antérieurement, un autre médecin distingué, Raversbotham, s'était déjà occupé de l'électricité médicale en général : *The principle and pratic of obstetric medicine and surgery*, 1841.

Ce n'est pas toujours la torpeur de ses organes sexuels qui empêche la femme de concevoir, mais une vive sensibilité. Souvent cette impressionnabilité se traduit en phénomènes morbides effrayants, en spasmes ou convulsions laissant après elles des paralysies auxquelles l'art ne trouve pas de remède plus énergique que la galvanisation. Nous empruntons à la *Gazette médicale de Toulouse*, 2<sup>e</sup> vol. pag. 406, le fait suivant.

Cathérine L....., âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatique sanguin, est atteinte d'une affection nerveuse des plus complexes et dont les accidents, racontés en détail, feraient une longue et intéressante histoire... Pubère à 14 ans,



elle avait toujours joui d'une bonne santé, lorsque vers la fin de 1848, à la suite d'une immersion brusque dans l'eau froide, pendant ses époques, elle fut prise d'une attaque nerveuse qui, dans la suite, se reproduisit pour la moindre cause.

— Un coup à la tête, qu'elle se donna dans un accès, fit éclater des symptômes cérébraux redoutables : un délire loquace, auquel succéda un sommeil cataleptique qui dura dix-huit jours et permit de constater l'état suivant. Abolition absolue du mouvement et de la sensibilité — surdité complète, paupières convulsivement fermées — mâchoires fortement serrées l'une contre l'autre — impossibilité de rien faire passer entre-elles — membres obéissant à tous les mouvements qu'on leur imprime et gardant leur position jusqu'à ce qu'on la change — impossibilité de rien faire avaler. — Les lavements de bouillon ne sont pas gardés à cause de la sensibilité de l'intestin. — Après dix-huit jours d'émotions pénibles pour la famille de la pauvre fille, il s'opéra spontanément une espèce de détente lente et progressive : l'ouïe revint la première, les paupières se rouvrirent ensuite, mais la vue ne se rétablit que plusieurs heures après ; enfin les mâchoires se déclouèrent, la sensibilité reparut et Cathérine sembla revenir à la vie, sans aucun souvenir de ce qui s'était passé. Pendant ce long anéantissement, elle avait conservé la fraîcheur de son teint et l'expression de douceur angélique de sa figure ; ses formes n'avaient rien perdu de leurs gracieux contours. Trois semaines environ se passèrent sans nouveaux incidents, mais au bout de ce temps un nouvel accès survint, sans cause appréciable et avec les mêmes phénomènes. Cet accès cessa spontanément après douze jours. (L'auteur de l'observation fait remarquer que le caractère de la jeune fille et celui de sa famille qui lui étaient parfaitement connus, éloignaient de son esprit toute pensée de fraude et de supercherie). Après ces deux attaques, la malade fut quelque temps assez tranquille, visitée de loin en loin par de nouveaux accès,

avec perte d'un ou de plusieurs sens, quelquefois avec spasme de la mâchoire, mais ces accès étaient courts, sans gravité et la famille et lui étaient sans inquiétude. Peu à peu cependant les époques qui n'avaient jamais entièrement cessé, disparurent. Depuis lors, la malade fut en proie à des accès de suffocation qui mirent ses jours en péril; une congestion s'opéra sur les poumons, avec une toux sèche et fréquente, accompagnée d'un goût douceâtre de sang, quelquefois des crachats sanguinolents. La face devint gonflée, la respiration sifflante. Par moments la malade portait convulsivement les mains à la gorge et à la poitrine comme pour en arracher l'obstacle qui empêchait la respiration. Ces symptômes montant rapidement à leur apogée, la mort serait survenue si l'on ne s'était empressé de dégager les poumons par la saignée. On comprend les inconvénients de ce moyen dans un état essentiellement nerveux. Concurremment avec cette grave infirmité, de nouveaux symptômes vinrent s'ajouter à ceux qui existaient déjà; de nouvelles douleurs vinrent s'enter sur les anciennes, se fixant tour-à-tour sur les divers organes et minant peu à peu cette vie de souffrance. Cette lésion profonde de tout le système amena enfin une paralysie des extrémités inférieures qui obligea la malade à garder le lit. Il est inutile d'énumérer toutes les médications qui furent opposées à cette cruelle maladie; on les essaya presque toutes, sans qu'aucune parvint à modifier d'une manière sensible la situation de la malade. Enfin on se décida à commencer un traitement électrique. La santé était alors profondément altérée: il existait au plus haut degré un état de chlorose ou pâles couleurs, les jambes étaient froides, insensibles, complètement paralysées; le bras droit participait de cet état, mais à un moindre degré. La malade ne pouvait serrer les objets d'un volume ordinaire; elle laissait tomber les objets qu'elle tenait dans la main, surtout avec les doigts. La malade fut donc soumise à des séances d'électrisation. Dès la quatrième, la sensibilité et le mouvement étaient revenus

dans les doigts. Après la sixième séance la crise nerveuse survint, mais moins violente. Nous n'entrerons pas dans le détail de chacune des séances auxquelles la malade continua à être soumise, il nous suffira de dire qu'au bout de trois mois les attaques de suffocation avaient disparu et que les mouvements des extrémités inférieures étaient suffisamment revenus pour permettre à la malade de se promener.

Indépendamment de cette observation, une autre est à notre connaissance, plus complète, dans ce sens que la personne qui en fait l'objet, après avoir été soumise pendant trois ans à des attaques hystériques des plus violentes et avoir été frappée de paralysie des extrémités inférieures, avec torpeur des organes génitaux et absence des règles, fut guérie en trois mois par l'application de l'électricité. Elle se maria et devint mère dès la première année. Depuis ce temps, sa progéniture est loin de s'arrêter.

L'excitation utérine par l'électricité peut se produire directement ou par sympathie. Dans cette dernière, on agit sur les organes sympathiquement liés à la matrice, de préférence les seins. Des électrisations répétées de ces derniers organes finissent par retentir dans l'utérus et y déterminent une vive sensibilité.

Il y a quelques jours à peine, le professeur Scanzoni

a proposé de provoquer l'accouchement prématuré au moyen de l'excitation des mamelons. Nous croyons pouvoir reproduire ici son expérience.

Une fille enceinte, âgée de 24 ans, entra à la clinique d'accouchement de Würzburg, ayant un rétrécissement du bassin qui obligea d'avoir recours à la perforation du crâne du fœtus. Cette opération fut suivie d'une légère métrite qui guérit facilement. On recommanda à cette fille, dans le cas d'une seconde grossesse, de se présenter de bonne heure à la clinique, afin qu'on pût aviser aux moyens de la soustraire au danger d'une opération toujours grave.

Cette fille étant devenue enceinte pour la seconde fois, suivit le conseil qu'on lui avait donné, et l'on décida qu'on essaierait l'accouchement prématuré à l'aide de l'excitation des glandes mammaires. A cet effet, l'auteur se procura deux appareils à succion composés d'une vessie en caoutchouc munie d'un tube en verre, évasé en entonnoir ; l'air étant expulsé par la compression de la vessie, l'appareil agit comme une ventouse. Le 25 février, vers la trente-deuxième semaine de la grossesse, l'instrument fut appliqué pendant deux heures le matin et autant de temps le soir.

Le 26 et le 27, l'appareil fut appliqué trois fois par jour.

Dès la troisième application, on remarqua un raccourcissement de la portion vaginale de l'utérus et une légère dilatation de l'orifice, sans que la femme éprouvât aucune douleur.

Celles-ci se montrèrent le 27, après la sixième application, et augmentèrent dans la nuit ; le col était entièrement effacé et la poche des eaux commençait à faire saillie.

Après la rupture de cette dernière, on procéda à l'extraction par les pieds et l'on amena un fœtus de 4 livres et demie (poids de Nuremberg), fœtus qui ne tarda pas à donner des signes de vie par des cris assez forts.

La mère se rétablit promptement et put quitter l'hôpital le neuvième jour. L'enfant tomba malade le cinquième jour et mourut trois jours après.

On comprendra la portée de l'observation qu'on vient de lire. De malheureuses femmes pourront être délivrées sans qu'on ait besoin de les soumettre à des opérations dangereuses, et cela sans danger de la vie de leur enfant et de la leur. La question de l'avortement qui, à juste titre, soulève des scrupules de conscience graves, pourra être également écartée, puisqu'il s'agit seulement de l'accouchement prématuré pratiqué dans des conditions et à une époque qui laisse la viabilité de l'enfant entière. Mais ce n'est pas ici le temps d'examiner ces questions. Revenons à la torpeur de l'utérus.

Le moyen indirect d'agir sur la matrice est donc de porter l'excitation sur les mamelles. Des courants électriques dirigés de ces derniers organes sur le premier rempliront cet effet. On peut même faire agir l'électricité d'une manière lente, mais continue, en se servant de ceintures ou d'armatures galvaniques disposées à cet effet.

Le D<sup>r</sup> Bureq s'est particulièrement occupé de ces armatures. En 1850, il communiqua à l'Académie des Sciences de Paris une note relative à l'emploi des armatures métalliques dans

le traitement des névroses. En 1855, il adressa à l'Académie de Médecine un nouveau système d'applications métalliques, destiné à en vulgariser l'emploi. Il consiste dans la combinaison du cuivre rouge et du cuivre jaune, de l'acier d'Angleterre et de l'acier d'Allemagne, disposés en plaques ou couples, offrant alternativement, d'un côté le cuivre rouge et le laiton, de l'autre l'acier d'Angleterre et l'acier d'Allemagne, chaque petite plaque présentant en relief un dessin ou une légende pour indiquer les différents modes d'application et donner en même temps au métal une rugosité qui est favorable.

Nous avons fait confectionner, d'après les indications du Dr Burcq, des ceintures thoraco-pelviennes, c'est-à-dire, embrassant la poitrine et le bassin et agissant à la fois sur les seins et l'utérus. Toutefois, l'usage de ces ceintures doit être combiné avec les autres moyens.

Une précaution que ne doivent pas négliger les personnes qui portent des armatures galvaniques, c'est de les déposer pendant les orages. Le fait suivant démontre le danger qu'il peut y avoir de ce chef. Un rhumatisé portait au cou une chaîne galvanique pendante sur la poitrine. A la suite d'un coup de tonnerre, il se déclara une vive dyspnée ou difficulté de respirer. L'été suivant, il portait la chaîne autour du cou sans la laisser pendre sur la poitrine; à la suite d'un nouveau coup de tonnerre, l'individu eut des vertiges, tomba et se reléva ayant perdu la vue.

Il la recouvrit par les sangsues et les vésicatoires. (Dr Henrotais. *Arch. belges de médecine militaire* 1852.)

C'est ici que les bains de mer doivent occuper la première place, et pour les rendre plus efficaces on les combinera avec l'électrisation. La chose peut se faire dans la mer même ou à domicile, dans une baignoire ou un simple bain de siège. On place l'un des excitateurs sur les seins, l'autre le plus près possible de la matrice ou sur cet organe même, au moyen d'un appareil qui ne peut blesser en rien la sensibilité ou la susceptibilité de la femme.

Il existe un grand nombre d'appareils électro-magnétiques. Nous citerons particulièrement la chaîne hydro-électrique de Pulvermacher; l'appareil magnético-électrique de MM. Breton frères; les pointes métalliques de Parkinson; les colliers d'ambre jaune de M. Gérard; le cataplasme électrique de Recamier; la chaîne galvano-électrique de Goldberger; les tissus bio-électriques de M. Meynier; le tissu électro-magnétique de M. Cabriol, etc. Toutes ces inventions, dit M. le professeur Burggraeve, dénotent une grande persistance dans le but poursuivi; loin de les reléguer dans la classe des amulettes, il faut les considérer comme des moyens sérieux destinés à agir autrement que sur l'imagination des malades. (*Le Choléra Indien, considéré sous le rapport hygiénique, médical et économique*. Gand, 1855.)

## ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE AUX BAINS DE MER.

Lorsque l'annonce de cette nouvelle application de l'électricité fut faite l'année dernière, elle souleva de la part de quelques personnes de vives réclamations. On se retrancha derrière des mots, comme si les mots avaient une signification tellement absolue qu'ils puissent se passer de convention; on discuta gravement la possibilité d'électriser la mer, et on arriva à cette conclusion qu'il faudrait avant tout pouvoir l'isoler. La belle malice vraiment! C'était bien la peine de signer gravement, Docteur et Professeur de Physique, pour dire de ces choses permises seulement à M. De La Palisse. Nous n'avions nullement annoncé l'intention d'électriser la mer; la preuve, c'est que la brochure que nous avons publiée à ce sujet porte pour titre : *De l'Electricité appliquée aux bains de mer.*

Est-ce notre faute si quelques badeaux ont considéré la mer comme étant réellement électrisée, tandis qu'elle ne joue, en réalité, que le rôle de conducteur? Qu'est-ce que cela faisait d'ailleurs à l'efficacité du moyen? Cette confusion d'idées de la part de gens qui ne sont pas payés pour savoir et



pour enseigner, pouvait-elle perdre à notre système quelque chose de son efficacité ? Mais la découverte pouvait servir à la réputation de son auteur ; vite il fallait la détruire ! et les journaux d'ouvrir leurs colonnes à des réclamations trop niaises pour être sérieuses.

Tout cela n'empêchera pas que l'application de l'électricité par l'intermédiaire des bains de mer, restera comme une des choses les plus utiles tentées depuis que la vogue est acquise à la mer pour la santé de l'homme.

Nous n'avons pas à nous occuper du mode d'application : cet objet ayant fait l'objet d'une publication spéciale. (*Voir de l'Electricité appliquée aux bains de mer*)

Nous terminons par la lettre que nous avons adressée à l'*Indépendance Belge* à l'occasion de la polémique soulevée par notre brochure. Il y est question d'une application curieuse de la télégraphie. Sans revendiquer aucune espèce de priorité à cet égard, nous pensons que le fait est digne de fixer l'attention du public et des savants.

*A Monsieur le rédacteur de l'INDÉPENDANCE BELGE,*

Aujourd'hui 50 août, sur la grève d'Ostende, en présence d'une foule compacte et d'un grand nombre de personnes de distinction, j'ai répété l'expérience traitée de mystification il y a quelques jours par votre correspondant anonyme.

Cette expérience a été concluante. Je me borne à cette affirmation, n'ayant pas été autorisé à citer des noms propres pour appuyer mon dire ; d'ailleurs, nous n'avons pas l'habitude de voir contester nos paroles.

Maintenant, Monsieur le rédacteur, permettez-moi d'émettre une idée bien plus hardie et qui aura autrement l'air d'une mystification. La voici : En présence de cette grande, de cette immense conductibilité de l'eau de la mer, ne serait-on pas parfaitement autorisé à croire qu'on pourrait tout aussi bien transmettre au moyen de cette eau même, une dépêche télégraphique que par le fil métallique ? Il y a là tout un monde d'expériences à faire.

Un membre du parlement anglais m'a dit aujourd'hui même que des expériences de ce genre se font actuellement en Angleterre. — Je l'ignorais. — Est-ce que cette fois encore votre correspondant jettera le mot de mystificateur au peuple britannique, hardis novateurs qui ne redoutent ni les articles anonymes ni l'outrage de quelqu'obscur détracteur ?

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

D<sup>r</sup> DE JUMNÉ.

Ostende, le 50 août 1854.

## ÉPILOGUE.

Nous venons d'exposer nos idées sur les moyens de combattre la stérilité. On n'exigera sans doute pas de nous des exemples de guérison, des certificats. Il suffit que nous ayons démontré que ces moyens sont rationnels, pour qu'on y ait confiance. On pourrait plutôt nous reprocher d'avoir traité trop ouvertement des questions reléguées jusqu'ici dans le sanctuaire de la science. Mais les sanctuaires ne sont bons qu'à la condition qu'il en sorte des vérités utiles.

Notre époque n'est pas portée au mystérieux : Il faut que la science fasse connaître *ce qu'elle sait*,

dans des termes clairs, et non dans un langage ambigu, se servant du grec et du latin parce qu'elle n'a rien à dire en français.

Nous ne craignons pas sous ce rapport la critique. Nous nous sommes borné aux faits, sans rien abandonner aux vaines hypothèses. D'ailleurs, comme nous avons eu soin de le dire dans notre préface, c'est au lecteur d'élite que nous nous adressons. La fécondité dans le mariage est, avant tout, une question de famille : à qui ce lien emprunte-t-il sa sainteté, si ce n'est à l'enfant. L'enfant est l'intermédiaire obligé entre l'homme et la femme. Là où il manque, on voit l'égoïsme prendre le dessus; le cercle de la famille rompu.

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille  
Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille  
Fait briller tous les yeux

.....  
Car ses beaux yeux sont pleins de douceurs infinies;  
Car ses petites mains, joyeuses et bénies  
N'ont point mal fait encor;  
Jamais ses jeunes pas n'ont touché notre fange,  
Tête sacrée, enfant aux cheveux blonds! bel ange  
A l'auréole d'or.

V. Hugo.

## APPENDICE.

*Passage du Galvanisme à travers l'Océan et les rivières, par M. Jean Aldini, Professeur à l'Université de Bologne, 1804.*

Voici la substance de ce mémoire :

Le 27 février, à Calais, avec MM. Septfontaines, Chely et Debaudre, par un temps calme, du fort Rouge à la jetée d'ouest, pile de quatre-vingts couples; établissement de l'arc métallique par l'eau de la mer; commotions faciles; chaînes possibles et plusieurs autres expériences *qui font espérer une application utile dans l'avenir.* — Ces expériences, répétées sur les eaux de la Seine et de la Marne en

présence de plusieurs professeurs de l'école d'Alfort, fournissent le même résultat et démontrent que le galvanisme parcourt avec une grande rapidité de très-longes arcs conducteurs composés des eaux de rivière, de mer ou autre.

La dédicace du livre du professeur de Bologne, porte : *A Bonaparte, citoyen, premier Consul et Président, auquel l'auteur développa l'histoire du galvanisme, lors de son passage en Italie.* Les grands événements militaires de cette époque firent laisser inaperçu la découverte de la transmission de l'électricité par l'océan et les rivières, comme plus tard, ils firent négliger l'offre de Fulton. Les deux grands progrès de notre époque, la navigation par la vapeur et la télégraphie électrique, furent ainsi dans la main de celui qui remua le monde. On se demande, avec raison, pourquoi le moyen indiqué par Aldini pour la transmission de l'électricité, n'a pas été utilisé. Combinés avec les rail-ways, les fleuves formeraient des télégraphes tout-faits. Il ne s'agirait que de quelques difficultés d'exécution dont l'art viendrait facilement à bout.

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Préface . . . . .	3-7
Des organes de la génération. — Organes sexuels des végétaux . . . . .	9
Organes sexuels des animaux mammifères . . . . .	10
Génération spontanées . . . . .	10-11
De l'œuf et des ovaires . . . . .	12
Organes sexuels de la femme . . . . .	13-14
De la fécondation . . . . .	15
Mécanisme de la fécondation . . . . .	16
État de nos connaissances sur l'œuf des mammifères et l'œuf humain . . . . .	17
Rôle des spermatozoaires . . . . .	18
De la puberté et de la menstruation . . . . .	19
De la ponte ou détachement de l'œuf de l'ovaire . . . . .	20
Influence de la lune sur la menstruation . . . . .	21
Du sang menstruel . . . . .	22
Influence de la menstruation sur la fécondité . . . . .	23
But de la menstruation. . . . .	24
Influence de la menstruation sur les maladies héréditaires . . . . .	25
Essence de la menstruation . . . . .	26
Conclusions relativement à la menstruation. . . . .	27-29
Des causes de la stérilité . . . . .	30
Influence du moral sur la stérilité . . . . .	31-32

	Pages.
Causes physiques de la stérilité . . . . .	33-34
Influence des positions vicieuses de la matrice dans la stérilité .	33-36
Anomalies ou monstruosités des parties sexuelles comme causes de la stérilité. . . . .	37
De l'hermaphrodisme . . . . .	38-39
Observation d'absence du vagin et de la matrice . . . . .	40
Absence de matrice et du vagin . . . . .	43
De la stérilité produite par les maladies des parties sexuelles .	43-46
Lésions accidentelles produisant la stérilité. . . . .	47
Traitement de la stérilité . . . . .	47-50
Des aphrodisiaques. . . . .	50-59
Utilité des bains de mer contre la stérilité . . . . .	59-61
Traitement de la stérilité par l'électricité . . . . .	62
Aperçu sur l'électricité animale . . . . .	65-66
De l'emploi de l'électricité dans les accouchements . . . . .	67
Utilité de l'électricité dans les maladies nerveuses. . . . .	68-70
Accouchement prématuré par l'excitation des seins . . . . .	71-72
Armatures galvaniques. . . . .	75-74
Electricité appliquée aux bains de mer . . . . .	76-78
Epilogue. . . . .	79-80
Appendice . . . . .	81-82



## A MES CONFRÈRES.

---

S'il y avait plus de publicité parmi nous, il y aurait moins d'indignités commises. On se garderait de faire à l'ombre ce qu'on saurait devoir venir au grand jour de l'opinion publique. Le devoir que je remplis aujourd'hui est pénible : je m'en acquitte dans l'intérêt de tous. Cette affaire, j'en ai l'espérance, portera ses fruits et pour le médecin et pour le public en général. A quoi conduisent la déloyauté d'une part, l'indélicatesse de l'autre? Évidemment à se tromper mutuellement.

( 2 )

Relevant de l'opinion de mes Confrères, j'ai cru devoir m'adresser directement à eux pour obtenir justice morale, et j'attends leur jugement avec le calme du bon droit.

*Fais ce que doit : Arrive que pourra.*

D<sup>r</sup> DEJUMNÉ.

Ostende, juin 1855.

*Lettre de M. le D<sup>r</sup> DE JUMNÉ, d'Ostende, à M. le D<sup>r</sup> DE MEYER, chevalier de l'ordre de Léopold, de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Grégoire le Grand (État du Pape), membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, président de la Commission Médicale de la province de la Flandre Occidentale, à Bruges.*

**MONSIEUR,**

Je le déclare sur l'honneur : Après six années de calme, ayant oublié toute animosité personnelle, ne voulant même plus conserver le souvenir du passé — passé qui n'a jamais rien prouvé contre moi — c'est avec une indicible répugnance que je me trouve de nouveau forcé d'en appeler à l'opinion publique et de sortir des habitudes de ma vie paisible et inoffensive.

Mais vous l'avez voulu, subissez-en les conséquences.

Comment avez-vous pu de nouveau vous attaquer à moi ?

Avec un peu de mémoire vous vous seriez rappelé que je suis une de ces natures qui se redressent sous la pression et que vos attaques contre moi ont toujours été impuissantes.

L'acte que vous venez de poser et sur lequel j'appelle le jugement de vos confrères, prouve qu'il n'est pas un fait isolé dans votre carrière et les conséquences de cette déduction sont larges.....

Quelques détails rétrospectifs sont nécessaires : je vais les exposer avec la plus religieuse exactitude. Quand on a à se défendre contre l'indélicatesse et la déloyauté, la vérité, la vérité *toute nue* est la meilleure défense.

Le 3 janvier dernier, Madame X. vint me consulter pour un état métrorrhagique qui l'inquiétait depuis quelque temps. Je me bornai à prescrire, pour le moment, une décoction de ratanhia, prescription qui se justifie doublement : D'abord parce que l'état hypérémiq ue ou hémorrhagique cède souvent à l'action de ce médicament, — ensuite parce que la lésion organique ne pouvait encore être que présumée.

Est-il dans les convenances, à une première visite, sans indication précise, de proposer d'emblée une investigation toujours pénible pour une femme?

Le lendemain, M<sup>me</sup> X. vint à Bruges, chez une de ses parentes—c'est ainsi qu'elle me l'a rapporté— qui lui conseilla de profiter de son séjour en cette ville pour vous consulter. — Elle se rendit à ce conseil. — Au moyen du spéculum vous avez constaté une ulcération sur le col utérin, et dit à la dame et à son fils qui l'accompagnait, qu'il *ne fallait que trois semaines* de traitement pour la rétablir complètement, l'engageant à venir passer ce temps à Bruges, à moins qu'elle ne redoutât ce déplacement, auquel cas, vous lui auriez donné une lettre explicative pour un médecin d'Ostende.

M<sup>me</sup> X. rassuré par ce pronostic, est retournée à Ostende le lendemain et est venue me raconter tout ce qui s'était passé entre vous. — Je lui fis observer que vous pouviez avoir raison, mais que je désirais voir les choses par moi-même. Elle se soumit donc à une nouvelle investigation.

Je constatai en effet, comme vous, une large ulcération ayant déjà envahi une grande partie du col de la matrice, et dont la forme me fit différer, à l'instant

même, d'opinion avec vous quant à la promptitude de la guérison.

Dans cette occurrence, voici *mot à mot* le langage que je tins à M<sup>me</sup> X., son mari et son fils :

« Nous nous connaissons de longue date; croyez  
« bien à la sincérité de mes paroles. Je vous donne le  
« conseil d'ami d'aller passer quelques semaines à  
« Bruges et de vous soumettre au traitement de M. De  
« Meyer, car, pour moi, il me faudrait non-seulement  
« *trois semaines*, trois mois, six mois, mais peut-être  
« un an pour conduire ce traitement à bonne fin.

« J'ajoutai (au mari seul): Et encore faudra-t-il voir.  
« En présence d'une telle divergence d'opinion, vous  
« ne pouvez faire autrement que de vous confier à  
« M. De Meyer, et ce serait folie de votre part de vous  
« en rapporter à moi qui vous demande une année  
« pour un résultat incertain, tandis que mon confrère  
« de Bruges ne demande que quelques jours pour  
« une guérison radicale. Je vous le répète, il n'y a pas  
« à hésiter. »

La famille X. touché d'un langage qui dut lui paraître sincère, fut profondément abattue. Après l'échange de quelques paroles et quelques réflexions de part et d'autre, le mari, en me tendant la main, me dit :

« Mon cher Docteur, nous avons toujours reconnu en  
« vous beaucoup de loyauté; vous êtes de nos meilleurs  
« amis, eh bien, j'ai plus de confiance en votre dire  
« qu'en celui de M. De Meyer, et je vous confie le  
« traitement de ma femme. »

Je dois vous le déclarer, Monsieur, connaissant vos dispositions à mon égard, j'entrevis tout ce que cette affaire pouvait avoir de désagréable pour moi en cas d'insuccès, votre promesse de guérison était là, debout : Etait-elle sincère? Je voudrais pouvoir l'admettre comme telle car la dernière chose que je suppose chez un confrère c'est la fausseté.

Je fis de nouvelles instances pour qu'on vous confiât la malade. Enfin, je cédaï à la condition que pendant tout le traitement on m'accorderait une confiance entière et, dans le cas où celle-ci viendrait à faiblir, qu'on ne ferait rien sans me prévenir.

Ceci me fut religieusement promis par la famille X. Qui a pu la détourner de cet engagement?

Ce n'est pas à moi, Monsieur, à répondre.

Le lendemain, 5 janvier, une première cautérisation fut faite avec le nitrate acide de mercure; mais, toujours me méfiant de la nature de l'ulcère, je remis une seconde cautérisation à quinzaine. — Inutile de dire

que les cautérisations trop rapprochées, quand on a des doutes sur la nature de l'ulcération, peuvent donner lieu aux suites les plus fâcheuses. — Et quant au doute lui-même, il doit toujours exister au début. M. Velpeau le dit en toutes lettres : « On est rarement sûr de la « nature de la maladie quand l'ulcération est peu étendue, peu profonde. »

Dites, M. De Meyer, avez-vous des assurances positives à cet égard ? Eclairiez-nous de votre longue expérience ; sortez enfin de ce mutisme prudent qui a fait jusqu'ici votre force. — De sérieuses discussions ont retenti à la principale tribune médicale de l'Europe, pourquoi hésiteriez-vous à mêler votre voix à celle de ces rudes jouteurs qui, cependant, n'ont pas vos prétentions ?

Mais continuons.

Huit à dix cautérisations furent faites à quinze jours d'intervalle. Au bout de la troisième ou de la quatrième, j'employai le crayon de nitrate d'argent, redoutant l'action du sel mercuriel sur l'ensemble de la constitution. Est-ce que vous désapprouveriez ma prudence ? N'a-t-on pas vu à la suite de la concentration de l'agent caustique sur une large surface survenir la stomatite et tout le cortège de l'infection mercurielle ?



L'ulcère sembla se rétrécir ; sa surface était devenue unie, mais ses bords se relevèrent et s'indurèrent.

Cette dernière circonstance doit-elle être attribuée aux cautérisations plutôt qu'à la nature de l'affection ? Dites-le, M. De Meyer, vous qui vouliez la guérir en trois semaines ?

Plus tard, le travail ulcératif s'étendit vers la partie postérieure du col : une nouvelle ulcération était venue se montrer en haut et à gauche de l'ulcération principale.

L'état général de la malade s'était sensiblement détérioré, surtout dans les derniers temps ; je continuai à cautériser légèrement à huit jours d'intervalle : mais le mal avait pris le dessus et au bout de peu de jours il avait fait des progrès tels, que tout le col était détruit.

Il va sans dire que la position de M<sup>me</sup> X était devenue fort alarmante.

Le lundi 21 mai, son fils vint me voir et me parla d'une consultation. Après des propositions de sa part, que j'acceptai, je lui fis observer que le choix du médecin consultant m'était indifférent, par le fait que ce que je dirais à l'un, je pouvais le dire à l'autre, mais que si j'avais à donner mon avis sur ce choix, je vous

désignerais, vous, M. De Meyer, et cela pour plusieurs motifs : D'abord votre position, ensuite vos rapports antérieurs avec la malade ; puis — la grande, la majeure raison — la nécessité de détruire dans l'esprit de la famille l'idée que vous, M. De Meyer, vous auriez pu guérir la maladie en 3 semaines, car après tout, en présence de l'état actuel de la malade, cette idée devait la préoccuper. Enfin, en ce qui me concernait, je tenais à prouver que je ne redoutais nullement votre présence et que j'avais hâte de vous mettre en face de votre pronostic.

Voilà, Monsieur, l'historique de mes relations avec M<sup>me</sup> X. et sa famille.

La consultation vous fut proposée, mais *pour un motif personnel*, vous l'avez refusée. Le fils de M<sup>me</sup> X. vint me donner connaissance de ce refus et me demander si je n'avais aucune opposition à faire à ce que vous, M. De Meyer, vintes seul voir sa mère. Je répondis que je ne me faisais pas juge de votre conduite, que vous étiez libre de commettre une déloyauté, seulement je demandais, j'exigeais que vos paroles me fussent *textuellement rapportées*.

Depuis, je n'ai plus vu personne de la famille X. —

Que s'est-il passé ? quelle a été votre conduite ? Je l'ai su depuis. Vous avez *imposé* à la famille X. qu'il vous fut adjoint un autre médecin d'Ostende, et ce médecin vous avez eu soin de le choisir parmi mes ennemis, un ami intime à vous, un homme auquel j'ai déjà eu occasion de *faire sentir* comment je l'apprécie.

Comme la campagne habitée par M<sup>me</sup> X. est située seulement à trois lieues d'Ostende et que de Bruges la distance est double, il fut convenu que le médecin d'Ostende serait chargé du traitement et que vous, M. De Meyer, viendriez de temps en temps.

Admirable conduite vraiment ! Merveilleux concert entre deux hommes qui s'entendent pour dépouiller un confrère de ce qu'il a de plus précieux au monde : sa considération et la confiance publique !

Et vous avez cru que je garderais le silence !

Je fus congédié par une lettre pleine d'excuses et d'expressions de gratitude.

Ces excuses, ces protestations ne prouvaient qu'une chose : l'indélicatesse dont la famille était l'instrument et dont vous, M. De Meyer, étiez l'artisan.

Encore une fois, voilà, Monsieur, l'historique de l'affaire où vous avez joué un rôle si odieux ; j'ai besoin de le répéter, car on ne le croirait pas. — Vous

deviez vous attendre à mes réflexions : elles ne vous prendront donc pas à l'improviste.

Quant à la famille X., elle a été surprise, éperdue. — En présence du danger que court un être cher, on n'a pas la présence d'esprit, la liberté d'appréciation nécessaire pour se conduire : on trouve donc son excuse dans l'état, la nature même des choses.

Mais en est-il de même du médecin?

Quoi ce dernier serait là, toujours prêt à profiter de la déconvenue d'un confrère! Ce qu'on n'excuserait pas dans le plus vil des métiers, serait permis à la plus noble des professions!

L'initiative de la consultation avec vous venait de moi : j'ai dit, et il m'importe de vous le répéter, que votre position, votre longue carrière, vos rapports antérieurs avec la malade motivaient ce choix. J'ai voulu prouver par là à la famille X. que je ne redoutais le contrôle de personne, même d'un confrère chez qui je pouvais supposer peu d'indulgence pour mes opinions. Comme je l'ai dit, j'étais curieux de voir comment, en trois semaines on guérit d'une maladie dont *on ne guérit pas*; d'une maladie dont un diagnostic sage, raisonnable, *sans calcul*, fait autrement établir la terminaison. Il m'importait, Monsieur, de détruire chez la famille X.

l'idée qu'en allant à vous dès le principe, vous eussiez réalisé vos promesses en quelques jours. — Des promesses! Les charlatans seuls en font. — Permettez-moi, Monsieur, cette remarque, sans aucune assimilation à votre personne. — Cette idée pouvait se traduire dans la suite en un véritable remords, il fallait donc la détruire. — Tout honnête praticien comprendra cela.

J'ai donc agi selon ma conscience en proposant une consultation avec un médecin dont la position garantissait le savoir pratique; j'ai agi délicatement envers vous, parce que c'eût été vous froisser que d'appeler un médecin auprès d'une malade pour laquelle vous aviez été antérieurement consulté. Je ne me flatterai pas d'avoir été indépendant et loyal : en regard de votre conduite, cela pourrait paraître une injure, et cependant je l'ai été, vu mes antécédents avec vous. J'avais tout à craindre, rien à espérer : ni indulgence — je la répudie; ni justice — je ne l'attends pas de vous.

Devant une maladie que *vous aviez promis de guérir en trois semaines* et qui avait eu un dénouement si peu favorable dans mes mains, vous aviez la partie belle. — Si je n'ai point redouté votre opinion, pourquoi avez-vous craint la mienne? Pourquoi ce refus de consulter avec moi? Je vais vous le dire.

Il y avait, ou bien un diagnostic erronné, ou bien la

promesse *sciemment faite* d'une guérison *impossible*. — Je déclare que je n'admets point de votre part d'erreur de diagnostic. Vous avez voulu vous emparer de la malade et m'évincer d'une famille dont j'étais le médecin depuis une quinzaine d'années, au profit de *votre ami*, de celui que vous y avez introduit par un acte de déloyauté insigne. C'est là ce que vous avez voulu : le dénouement de l'affaire le prouve.

Vous aviez, pour plusieurs motifs, à redouter ma présence, je l'admets, mais en agissant comme vous l'avez fait, vous avez trop compté sur la générosité de mon caractère. Comment justifierez vous votre erreur ou soi-disant erreur? je l'ignore : ce que je sais, c'est qu'aucun homme sérieux n'aura foi dans vos assertions, tout ce que vous avez dit ou pouvez avoir dit, l'ayant été en mon absence.

Pour motiver votre refus de consulter avec moi, vous avez invoqué un motif personnel et avez posé comme ultimatum à la famille de vous adjoindre un homme que vous saviez être mon ennemi mortel : et alors vous vous êtes emparé de ma malade, c'est-à-dire, de ma réputation, et vous vous êtes associés pour exploiter la chose à son profit et couvrir votre erreur de diagnostic soit volontaire, soit involontaire.

Quoi, un Commandeur d'un Ordre de Rome, se conduire ainsi !

Mais je ne sais pas de langue pour dire ce que ce procédé a de révoltant ! — Que vous me refusiez l'honneur d'un consultation, soit : c'est encore un droit, un droit grossier, mais enfin un droit, et je vous le reconnais; mais que vous vous introduisiez dans une famille dont je possédais la confiance, et que vous y installiez en votre absence un homme que vous savez intéressé à me nuire, voilà ce qui ne peut se légitimer, à quelque point de vue qu'on se place.

Mais examinons ce motif personnel que vous invoquez.

En 1849, se trame contre moi un complot que je n'ai plus à qualifier, l'ayant suffisamment fait dans les écrits qui parurent à cette époque et qui n'ont pas été réfutés ! — Ce complot vous en étiez l'âme. — Je me défendis avec véhémence mais sans cesser de rester dans la légalité. Je vous adressai une lettre dans les termes les plus convenables et où je faisais appel à des sentiments auxquels le dernier homme de la société reste sensible. Votre silence, n'a pu vous défendre. — Dans votre position, vous deviez compte à l'opinion publique de votre conduite. — Eh bien ! un nombre considérable de médecins, tant du pays que de l'étranger, m'écrivirent pour blâmer vos procédés à mon égard : parmi eux se trouvent des notabilités

médicales. Plus de 200 lettres que je tiens à votre disposition, confirment mon dire.

Il est résulté clairement de ce débat que tout le tort a été de votre côté; que vous avez posé envers moi un acte odieux, dans le but de me perdre, et aujourd'hui, après six ans, vous motivez votre refus sur un motif personnel! Etait-ce embarras de vous trouver en ma présence? Ce serait votre seule excuse.

Comment, j'oublie mes justes ressentiments, non pour me rapprocher de vous, cela ne me conviendrait point, mais par respect pour mes devoirs de médecin et le refus vient de votre côté! Et c'est vous, homme d'un parti qui prêche la conciliation, qui posez cet acte!

Peut-être croyez-vous que votre position légitimait nu *caprice*.

Examinons cette nouvelle face de la question et voyons si elle vous est plus favorable que l'autre.

Peut-être vos distinctions, vos honneurs, vos rubans, vos croix, vos présidences vous ont-ils tourné la tête? Votre vanité a pu être blessée de consulter avec un petit praticien tel que moi.

Les hommes de votre taille, Monsieur, ont parfois de singulières bizarreries : ils oublient que ceux qu'ils voient sous eux ont un cœur qui bat dans leur



poitrine. Le leur ne se meut plus, le poids des décorations en a étouffé le mouvement. — Qu'importe ce que d'autres sentent? Tout n'est-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles?

Vos distinctions se comptent à la douzaine : il y a l'embarras du choix, voyons : Vous êtes chevalier de l'ordre de Léopold, de la Légion d'honneur, commandeur des Ordres de Rome, etc., etc. Ces titres honorent, mais imposent également des devoirs : *Noblesse oblige!*

Vous en êtes vous ressouvenu?

Vous avez perdu de vue que ces distinctions, souvent dues au hasard ou aux circonstances, n'ennoblissent que ceux qui savent les porter dignement.

Vous êtes membre de l'Académie royale de médecine de Belgique : cette distinction vous honore également, mais il ne suffit pas d'être membre d'une docte compagnie, il faut faire voir sur quoi cette distinction est basée; où sont vos travaux scientifiques? Peut-être les tenez-vous en réserve pour l'avenir, mais alors soyez modeste dans votre présent, assez beau pour que vous ne le ternissiez pas par des actes que la délicatesse réproouve.

Vous êtes Président de la commission médicale de la Flandre occidentale. Ah! c'est là votre terrain, le champ

de parade que vous parcourez le knout à la main, prêt à abattre tout ce qui voudrait vous résister.

Il y a encore de bonnes gens aux yeux desquelles une présidence est un honneur devant lequel tout s'efface. Mais ici la vôtre n'a pas été si heureuse entre vos mains, pour qu'il y ait motif de s'en vanter.

Vous êtes, Monsieur, un praticien distingué, je le sais, et comme tel vous aurez toujours droit à des égards. Pourquoi méconnaissiez-vous le caractère dont vos confrères sont également revêtus et pourquoi vous en prendre particulièrement à moi ? Est-ce parce que je n'ai jamais fait la cour à personne, croyant que pour faire son chemin il suffit de marcher droit devant soi ? Est-ce parce que je n'ai jamais voulu me courber devant vous ? — Oui là est le motif : Eh bien, Monsieur, souffrez que je me dresse devant vous et que je vous dise : Plus on est près de la fin de sa carrière, et plus on doit observer sa conduite, parce que le moment du jugement est proche : — Dans le monde moral comme dans le monde physique, les chutes sont en raison directe de la masse et de la distance : — Plus une injustice tombe de haut, plus elle a de retentissement : — Plus on est avantage par les honneurs et la fortune, plus on doit d'égards aux autres.

En vous écrivant cette lettre, je n'ai pas espéré que vous y répondriez : je connais la prudente réserve dans laquelle vous vous êtes toujours renfermé. Mais, cette fois encore, nos Confrères jugeront entre vous et moi : Ils verront de quel côté est la délicatesse, de quel côté le manque absolu de convenance, et leur jugement sera sévère, car ce qui vient de m'arriver peut arriver à tous si l'opinion publique ne vient arrêter quiconque se laisse aller à la pente de ses passions ou de ses animosités.

D<sup>r</sup> DEJUMNÉ.

Ostende, 4 Juin 1855.